

International :
solidarité avec
les clandestins



Immigration :
défendre
l'autonomie



Education :
vouloir
le non-racisme

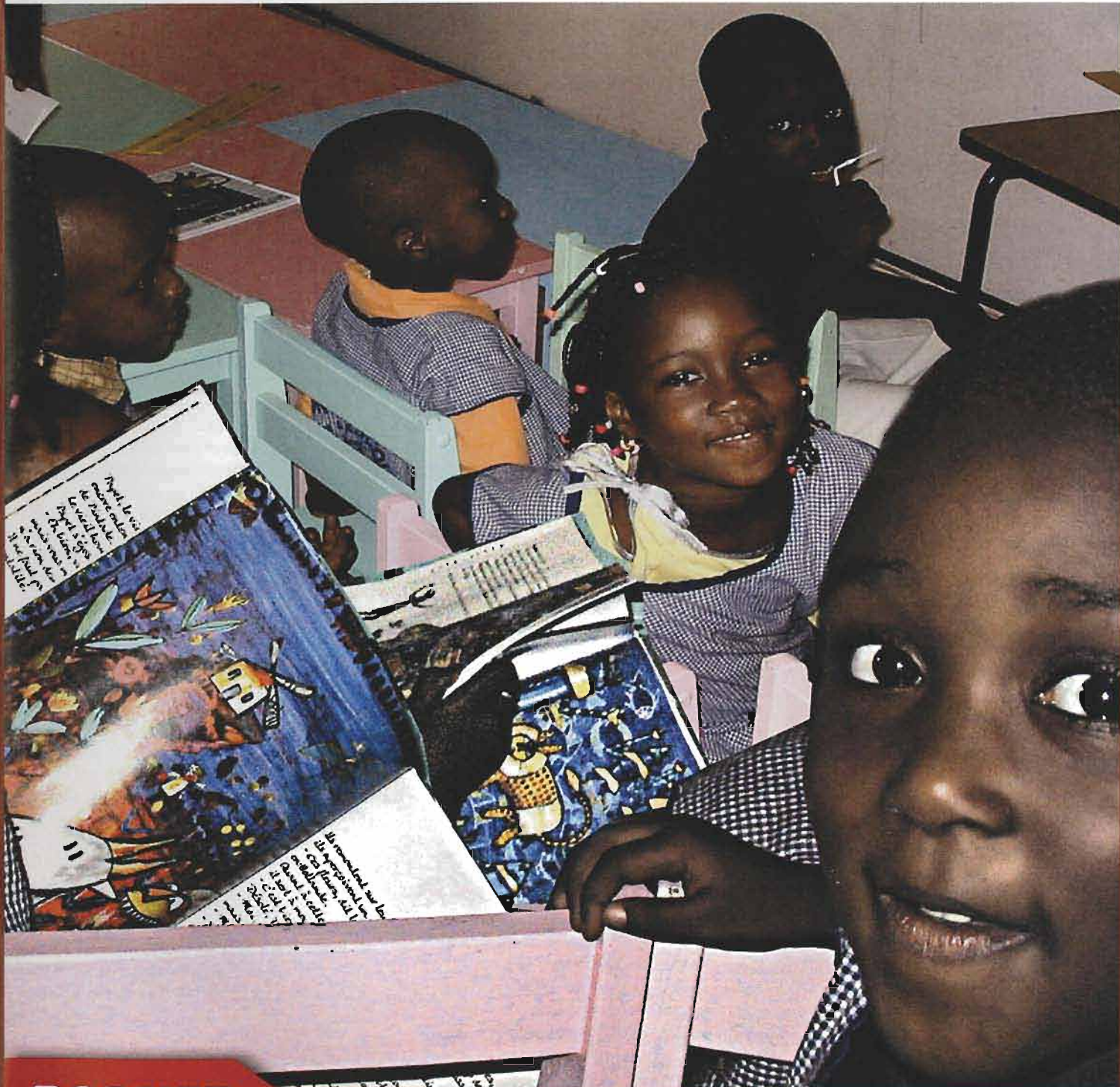


Différences

mrap

N°267
Juillet / Août / Septembre 2008

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples



DOSSIER

Antiracisme au quotidien



Mouvement contre le racisme
et pour l'amitié entre les peuples



GENS DU VOYAGE

- » ALERTE ROUGE p. 3
- » DES MAISONS EN DUR..... p. 4
- » OPRA ROMA p. 5

INTERNATIONNAL

- » SIX MOIS DE PRÉSIDENTE FRANÇAISE POUR L'UNION EUROPÉENNE p. 5
- » SOLIDARITÉ AVEC TOUS LES CLANDESTINS p. 7
- » LA BOLIVIE EN DANGER p.8
- » DÉFENDRE L'AUTONOMIE p.10
- » LUTTE POUR LA RÉGULARISATION p.12
- » LA MARCHÉ DES CH'TIS SANS PAPIERS p.14

ÉDUCATION

- » JOURNÉE ÉDUCATION-FORMATION DU 8 JUIN p. 16
- » BILAN DE LA SEMAINE D'ÉDUCATION CONTRE LE RACISME p. 18

DOSSIER

- » ANTIRACISME AU QUOTIDIEN p. 20
- » UN VERDICT EXEMPLAIRE p. 21
- » FESTIVALS D'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES p. 21
- » LA RENCONTRE p. 22
- » LA SEMAINE DE L'ÉGALITÉ EN ÎLE DE FRANCE p. 23
- » CAMPAGNE DE COMMUNICATION p. 24

« Différences »

43, bd de Magenta - 75010 PARIS

Tél. : 01 53 38 99 99 - Fax : 01 40 40 90 98

mail : jcd.dif@wanadoo.fr

6 € le numéro / Abonnement : 21€ (4 numéros/an)

Collectifs de direction

Directeur de la publication : Mouloud Aounit

Directeur de rédaction * : J.-C. Dulieu

Responsable de publication * : Palmyre Burgaletta

Assistant prod./rédaction * : J. Grzelczyk

Administratrice * : M.-A. Butez

(*): Bénévoles

Conception/Impression : Marnat - Tél. : 01 56 80 09 19

Commission paritaire n° : 0108H82681

Dépôt légal : Juillet 2007

Edito

Par Mouloud AOUNIT
membre du collège de la présidence du MRAP



A première vue, le projet pour l'union de la méditerranée peut apparaître comme une sincère main tendue, la volonté d'édifier un pont entre les peuples de la méditerranée et de l'union européenne. A y regarder de près ce projet est un véritable trompe-l'œil. Il dissimule des intérêts divergents entre les peuples de la méditerranée et ceux de l'union européenne : tout porte à craindre que cet espace de libre échange soit un leurre pour les droits des peuples et des libertés fondamentales des hommes et des femmes qui les composent. Ce projet nous laisse circonspect, tout d'abord à cause des initiateurs qui nous rappellent des méthodes où les peuples de la méditerranée, c'est bien connu, ont toujours besoin d'une intervention extérieure pour dialoguer et construire un en-commun.

Une inquiétude majeure et une ambiguïté nous poussent à penser que cet espace risque d'être un outil au service des valeurs dont les peuples n'ont rien à attendre.

Notre inquiétude est portée sur le lien entre sécurisation des territoires et échanges économiques. Cela signifie concrètement que cette union est conditionnée d'abord par les intérêts de la circulation des capitaux plutôt que par ceux des hommes qui constituent les peuples de la méditerranée. Tout porte à craindre que les États des pays de la méditerranée risquent, au prix de chantages financiers et des pressions politiques, de prendre les habits de serviteurs de politiques de criminalisation de l'immigration. Nul doute aussi que le développement de ces centres d'enfermement, ces camps de la honte externalisés, se développent.

L'ambiguïté est sur la place et le rôle d'Israël dans cet espace. En effet, on aurait pu penser que l'invitation faite à Israël aurait pu être l'occasion pour les dirigeants de Tel Aviv, dans l'environnement régional dans leur pays en plein cœur du moyen orient, d'accepter et de reconnaître un temps soit peu le caractère arabe moyen-oriental de leur État. L'acceptation et la prise en compte de cette appartenance, toujours liée jusqu'à présent, aurait pu représenter un facteur positif en ouvrant une possibilité de normalisation avec les peuples de la région. Malheureusement, c'est loin d'être le cas. Il est en effet aujourd'hui notoire qu'Israël mène depuis un an des négociations secrètes avec l'union européenne portant entre autre sur sa participation à tous les niveaux aux réunions de l'union européenne sur les questions de sécurité et de dialogue stratégique. Aussi la preuve est faite qu'Israël n'a de cesse de vouloir appartenir au monde occidental. En donnant à Israël un droit de regard tant sur la politique de l'union européenne que sur celle de l'union de la méditerranée, on risque de voir la tutelle israélienne s'exercer sur ces deux institutions et oublier cet État palestinien qui n'existe pas.

En conclusion, tout ceci nous pousse à dire que ce projet, loin de servir les intérêts des peuples et les luttes pour leur émancipation, risque une fois de plus de confirmer cette terrible réalité : souvent les intérêts des peuples n'ont rien à avoir avec les intérêts des États.

ALERTE ROUGE...

de nos amis de Rencontres Tsiganes en Provence-Alpes-Côte d'azur



Il ne s'agit pas d'une information coutumière à l'approche d'un été chaud dans la région mais plutôt du risque réel d'embrassement des relations entre les tsiganes, voyageurs et sédentaires et la population locale. De multiples événements survenus depuis quelques semaines sont venus aggraver ces risques et certains, comme le maire de Cogolin, ont jeté de l'huile sur le feu lors de ces propos scandaleux tenus à l'occasion de la commission départementale d'accueil des gens du voyage à Toulon. Il a entre autres estimé que, dans le golf de Saint-Tropez, on accueillait volontiers les touristes et leurs caravanes mais que les Tsiganes n'avaient rien à y faire. Au cours de cette même réunion, il a été constaté qu'à ce jour, aucun terrain d'accueil n'était ouvert dans le département et qu'aucune aire ne devait être ouverte avant l'année prochaine soit plus de 8 ans après le vote de la loi Besson. Cette semaine, ce sont plus de 500 caravanes qui stationnent, de gré ou de force, dans le département attisant la colère des maires et du voisinage. Des procédures d'expulsion sont diligentées sans beaucoup de chance de succès ou du moins nous l'espérons si la loi est appliquée.

C'est dans ce même département qu'un homme de la communauté tsigane de Brignoles, en garde-à-vue et menotté, a été tué de 3 balles sur 7 tirées dans le dos par un gendarme. La colère des familles, heureusement contenue, a été vive devant un tel drame et les propos divers tenus à cette occasion n'ont fait que renforcer les tensions parmi les voyageurs.

Le Var n'est pas hélas le seul département où le rejet systématique des voyageurs est devenu la règle. Dans les Bouches-du-Rhône, plusieurs groupes de voyageurs ont également fait l'objet de poursuites de la part de maires à Aix-en-Provence, Cabriès, Vitrolles ou encore Istres... Comment ne pas comprendre l'exaspération de ces familles qui se voient en permanence rejetées et mise à l'index et quotidiennement contrôlées par la police alors qu'ils ne font que faire valoir leur droit d'aller et de venir et que les maires sont tous dans l'illégalité ?

Inquiétants encore sont les propos tenus récemment par un sous-préfet lors d'une commémoration annuelle au camps de Saliers à Arles, sous-préfet qui affirmait «Ce qui est arrivé ici n'est pas la faute de la France. Le régime de Vichy ce n'était pas la France. La France est un grand Pays et cela s'assume. On ne peut pas laisser la porte ouverte.... ». Le Directeur de la Fondation de la Mémoire de la

Déportation s'indignant de tel propos a fait l'objet d'une plainte de la part de ce même sous-préfet...

De l'huile sur le feu, c'est aussi ce qu'a fait le Secrétaire Général du gouvernement dans une « fin de non recevoir » à l'interpellation de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme qui proposait que les gens du voyage soient enfin considérés comme des citoyens à part entière.

Pour clore, on peut le craindre, hélas provisoirement, cette série de nouvelles inquiétantes, le diaporama odieux qui circule anonymement sur internet met le feu aux poudres. C'est un document de bonne qualité technique qui ressasse les pires slogans mensongers et racistes envers la communauté tsigane. Il a été reçu à Aix-en-Provence par un journaliste et a été également diffusé par un maire. Il faut souhaiter que les procédures actuellement engagées pour rechercher les auteurs d'un tel « torchon » aboutissent.

Est-il enfin bien utile de rappeler les inquiétantes nouvelles qui nous viennent de l'Italie voisine et la chasse aux Roms engagée par le nouveau gouvernement de Berlusconi ? D'autres pays européens sont semble-t-il prêts à suivre cet exemple... Ces nouvelles d'un été chaud ne peuvent nous laisser indifférents. Ce sont les valeurs de la République qui sont ici en danger.

Née au printemps 2003, l'association Rencontres Tsiganes se donne pour but de lutter, avec les intéressés eux-mêmes, contre les discriminations et pour l'application de leurs droits de citoyen en vertu des principes républicains d'égalité de tous devant la loi.

Ces objectifs sont :

- Bâtir des passerelles entre les uns et les autres, les Tsiganes et les «Gadgés».
- Faire connaître et mettre en valeur la culture Tsigane dans ses dimensions historiques, culturelles sociales et économiques.
- Créer des occasions de rencontres, de fêtes et de solidarité.
- Informer les responsables locaux et régionaux de la réalité des besoins, des modes de vie des Tsiganes dans leur diversité et parfois leur complexité.

Notre association s'efforce ainsi d'agir quotidiennement sur le terrain en liaison avec d'autres intervenants et en particulier les diverses instances locales de la Ligue des Droits de l'Homme(LDH), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) et d'autres associations qui agissent dans le même sens comme Samudaripen et Yaka à Arles. Nous avons également noué des relations amicales et étroites avec les associations qui rassemblent les divers groupes de voyageurs et en particulier L'ASNIT, L'AN-GVC et la Vie du Voyage.



Une opération originale : des maisons en dur, la caravane en sus pour faire chambre.

par Jean-Claude DULIEU,
membre de l'exécutif national du MRAP

Une première ! Dans le cadre du schéma départemental des gens du voyage, un projet original vient de sortir de terre dans le valenciennois. La communauté d'agglomération Valenciennes Métropole construit des maisons en dur pour accueillir des gens du voyage sédentarisés depuis longtemps. Des maisons, conçues par le cabinet d'architecture Parent, pas vraiment comme les autres évidemment : elles ont tout le confort (WC, douches, coin cuisine et même buanderie) et, de surcroît, la caravane ne sera pas oubliée. En effet, ces logements ne compteront qu'une seule pièce, un séjour, lumineux au demeurant, avec sa grande porte vitrée. Pas de chambre à coucher, voilà l'originalité ! Pour les sept familles qui auront les clés en juillet c'est la caravane qui servira de lieu de repos. La caravane sera installée juste à côté de la porte de la buanderie.

Des gens du voyage qui expriment d'ores et déjà leur satisfaction et qui attendent avec impatience leur nouveau logis : « nous avons acheté de nouveaux meubles, nous attendons leur livraison ».

Explication de l'élu chargé du dossier habitat à Valenciennes Métropole : « Lorsque l'agglomération a récupéré le dossier du stationnement des gens du voyage en 2002, nous avons essayé de travailler intelligemment. 70 % des gens du voyage sur le secteur sont quasi sédentaires toute l'année. L'aire d'accueil classique ne répond pas à leurs besoins. D'où l'idée de construire de vraies maisons qui tiennent compte de leur spécificité ».

Un projet qui finalement ne coûte pas plus cher que les aires d'accueil traditionnelles : 700 000 euros les sept maisons. Il est même moins onéreux, grâce aux subventions.

N'empêche que ce dossier n'a pas été facile à monter. Hors des normes traditionnelles, ce projet ne pouvait prétendre ni aux financements pour les aires d'accueil ni à ceux pour le logement social (habitation non conventionnelle puisque ne comprenant pas de chambre).

Heureusement que l'agglomération a récupéré la délégation d'aide à la pierre en 2006, pouvant ainsi modifier les critères d'attribution des subventions pour le logement social.

Et cela, sans l'angoisse du loyer à payer puisqu'il sera couvert par l'allocation logement !

«Opre Roma !»

une nouvelle exposition
pédagogique sur
les Gens du voyage

Opre Roma !
Qui sont les Roms ?
Une minorité discriminée tout au long de l'Histoire.

Romano, Romachés !

Partis d'Inde au XII^{ème} siècle, des groupes de Roms arrivent progressivement aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles dans les différents pays d'Europe. A cause des guerres et des reconquêtes des territoires, ils se déplacent d'un territoire à un autre obéissant au fur et à mesure les religions et traditions des pays d'accueil tout en conservant entre eux la pratique de leur langue, le romani.

Très vite, ils font l'objet de suspicion et de rejet et même sont réduits en esclavage en Roumanie. Ils ne sont affranchis qu'au milieu du XVIII^{ème} siècle. Fortoué sous contrôle, ils se voient imposer par les pouvoirs en place toujours plus d'obligations et de sanctions.

Le sommet de l'horreur est atteint par les nazis qui déclarent ce peuple « inférieur et vulgaire », décident en 1940 son extermination sur tous les territoires conquis par le Reich ou ses alliés : 500 000 hommes, femmes et enfants sont assassinés dans les camps de la mort.

Dans les années 1950, les Roms sont soumis à une ségrégation forcée particulièrement dans les régimes communistes.

La chute du mur de Berlin en 1989 a libéré l'expression de sentiments anti-Roms profonds.

Aujourd'hui, l'Union européenne et le Conseil de l'Europe soutiennent fermement des mesures pour « la reconnaissance des minorités roms » et pour lutter contre le racisme et les discriminations.

Cependant, le violon sur les Roms reste dans le plupart des pays très négative : car ce qu'ils sont roms, ils sont également délinquants, fumeurs, sales, incapables de s'intégrer, d'être leurs enfants, ils font des dépenses excessives... Cette image idéalisée est parfois moins négative : car leur romanisme constitue un don musical et artistique.

Carte des migrations roms

Demain le monde... nos concitoyens Roms.

Opre Roma !

Demain le monde... nos concitoyens Roms.

Mode d'emploi de l'exposition

Les panneaux sont présentés selon une organisation thématique et linéaire. Les photos ne suppléent pas le texte, mais sont elles-mêmes des supports de réflexion.

L'exposition part de la thématique générale des migrations internationales et présente un itinéraire migratoire spécifique, celui des Roms : l'exposition traite essentiellement des questions d'accès aux droits de ces migrants, de leurs conditions de vie dans leur pays d'origine et d'accueil.

La Roumanie a été choisie comme pays de départ de cet itinéraire et la France comme pays d'arrivée pour exemplifier et simplifier pédagogiquement.

Quatre grandes parties sont à distinguer dans cette exposition. L'enseignant ou l'animateur peut construire sa séance comme il l'entend en utilisant ce découpage par parties ou en gardant le fil rouge de l'itinéraire du migrant.

- 1^{ère} partie > Panneaux 1 à 5 :
Qui sont les Roms ?
Les Roms migrants en Europe.
- 2^{ème} partie > Panneaux 6 à 9 :
Les Roms migrants en France, conditions de séjour et de vie, quels sont leurs droits ?
- 3^{ème} partie > Panneaux 9 à 13 :
Le retour des Roms en Roumanie, quelles conditions de vie retrouvent-ils ?
- 4^{ème} partie > Panneaux 14 & 15 :
Initiatives européennes et citoyennes de solidarité, de reconnaissance et d'intégration des Roms.

Six mois de Présidence française pour l'Union Européenne : Quelle « Union pour la Méditerranée » ? Quel « Pacte pour l'immigration » ?

par Bernadette HETIER, membre du collège de la présidence

Dès le 19 octobre 2007 ont été proclamées les cinq « priorités » majeures de la Présidence française de l'UE qui a pris effet le 1^{er} juillet 2008 :

« Immigration », « Union Méditerranéenne », devenue sous les pressions de l'Allemagne et de l'Europe du Nord « Union pour la Méditerranée », « Lutte contre le changement climatique », « Energie », « Mettre l'accent sur la défense ».

L'Union pour la Méditerranée - projet chéri du président de la République française - va occuper le devant de la scène dès le mois de juillet puisqu'est organisé à Paris, les 13 et 14 juillet, le Sommet « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée ». Son titre reflète la volonté de nombre de pays de l'UE, dans le sillage de l'Allemagne, de resituer le projet dans la continuité du « processus de Barcelone » [ou EUROMED], lancé en 1995 pour apporter une contribution « au dialogue, à la paix, à la stabilité et à la prospérité de la région ». C'est ce que rappelle la communication du 20 mai 2008 au Parlement et au Conseil - COM(2008) 319/4 - qui s'est attelée au sauvetage d'une « Union » battant sérieusement de l'aile, car contestée par les pays du Nord et de l'Est de l'UE, avant que d'avoir vu le jour. Le document rappelle que « le partenariat euro-méditerranéen a permis d'aborder de nombreuses questions régionales stratégiques ayant trait à la sécurité, à la protection de l'environnement, à la gestion des ressources maritimes, aux relations économiques par l'échange de marchandises, de services et d'investissements, à l'approvisionnement en énergie [...], aux transports, aux flux migratoires [origine et transit], à la convergence réglementaire, à la diversité culturelle et religieuse et à la compréhension mutuel-

le ». Les partenaires de l'UE sur la rive Sud sont aujourd'hui les dix membres de fondation - Algérie, Autorité palestinienne, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie et la Turquie - rejoints ensuite par La Libye, l'Albanie et la Mauritanie.

Antérieur au processus de Barcelone et venant actuellement le « renforcer », il convient de mentionner le dialogue « 5+5 », qui constitue le plus ancien cadre de rencontre en Méditerranée occidentale, avec, pour la rive nord, l'Espagne, la France, l'Italie, Malte et le Portugal, et, pour la rive sud, l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. Il se réunit actuellement, au niveau des ministres de l'Intérieur et des affaires étrangères, et depuis le sommet de Tunis en 2003, en présence du président de la Commission Européenne. On garde à l'esprit les échecs successifs de « Barcelone », notamment lors du sommet de 2005, en particulier sur l'un des objectifs initiaux de construction d'une « zone de libre-échange » à l'horizon 2010 : en effet, le « partenariat » inégal de 1995 prévoyait d'instaurer en premier lieu le libre échange des produits industriels [au plus grand avantage du seul « Nord »] et de remettre à plus tard celui des produits agricoles, afin de mieux protéger les agriculteurs de la rive européenne. Ce qui n'a d'ailleurs pas empêché la rive Nord, notamment espagnole, de faire massivement appel à des

travailleurs immigrés marocains dans les cultures « sous plastique » de la région d'Almeria que les violences racistes extrêmes, intervenues à El Ejido en 2000, révélèrent à une opinion publique atterrée. L'exploitation, en particulier agricole, du Sud par le Nord se poursuit d'ailleurs sous la forme d'investissements au Maroc et vers l'Afrique subsaharienne. Une fois posé ce cadre institutionnel et politique et ses objectifs affichés, il est particulièrement intéressant d'analyser - en tentant de déchiffrer à travers les mots la réalité - les grands chapitres du discours prononcé le 30 mars 2008 par M. Jean-Pierre JOUYET, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes, devant le « Forum de Paris », sur le thème « Une Union pour la Méditerranée, pour quoi faire et comment ». Des Rives Est et Sud de la Méditerranée, il voit « se lever une vague d'espoir », accompagnée par « la volonté de chacun de participer ». D'emblée, il y est dit : « Nul n'attend de l'Union pour la Méditerranée qu'elle apporte une solution au conflit israélo-palestinien » mais qu'elle entend travailler à des projets concrets pour « créer des solidarités de fait ». Cette Union « sera d'abord une union d'égaux » formant ensemble « une communauté de destins », avec l'affirmation que « tous les peuples de la Méditerranée sont égaux en dignité, en droits et en devoirs ». M. JOUYET affirme que l'Union

« prend bien la relève du Procès de Barcelone [...] qui n'est pas remplacé mais bien « relevé », c'est-à-dire porté à un niveau plus élevé dans son contenu comme dans son fonctionnement ».

Comme en termes choisis ces choses sont dites. S'agissant de cette égalité et de ces devoirs, notre clairvoyance ne saurait y voir autre chose que la perpétuation du droit régalien du Nord à la libre circulation, les populations du Sud restant assignées à résidence sous la haute surveillance des accords de réadmissions de l'UE qui transforment les gouvernements du Sud méditerranéen en glacis de protection policière de l'UE, chargés de livrer par procuration une meurtrière « guerre aux migrants ». Convoquer Fernand BRAUDEL « le penseur de la Méditerranée » pour donner un « visage humain » à la mondialisation ne saurait y suffire.

Mais, selon le Secrétaire d'Etat, la véritable « valeur ajoutée » ou « plus-value » de l'Union réside dans le fonctionnement sur « un pied d'égalité » de ce « véritable partenariat », à travers coprésidence et secrétariat conjoint. Très politicienne formule englobant dans le non-dit les enjeux liés à l'adhésion non souhaitée par la France de la Turquie et celle, très souhaitée, de la Croatie par l'eurosceptique République Tchèque qui n'a pas encore ratifié le traité de Lisbonne et assumera la présidence tournante de l'UE au premier semestre 2009, au moment des futures élections européennes. Il convient aussi de lire à travers la grille bruxelloise « le « réhaussement » de la relation Union européenne/Israël pour accompagner une synergie positive devant conduire à la création d'un véritable Etat palestinien ». Enfin, s'agissant des « projets », il sera créé un nouveau « fonds méditerranéen de codéveloppement des infrastructures qui s'articulera avec la nouvelle facilité d'investissement dans le voisinage ». Ce dernier concept remonte officiellement à 2004 qui a vu l'adhésion de dix nouveaux états membres du Sud et de l'Est à l'UE. La Politique Européenne de Voisinage - PEV lie à l'UE Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Égypte, Géorgie, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Moldavie, Maroc, Territoire palestinien occupé, Syrie,

Tunisie et Ukraine, sur la base de Plans d'action par pays [encore à venir ceux de Biélorussie, la Libye ou la Syrie] qui traitent en particulier de respect de la démocratie, des droits de l'Homme. Mais aussi...de la lutte contre l'immigration illégale, notamment pas la signature d'accords de réadmission qui conditionnent l'aide financière de l'UE. Récupérée de « http://fr.wikipedia.org/wiki/Dialogue_5%2B5 »

Sur les thèmes de l'immigration et des migrations se tiendra les 24 et 25 juillet le premier Conseil « Justice et Affaires Intérieures », réunissant les ministres en charge des questions d'immigration et d'asile. Il aura pour objectif de faire ratifier par les 26 partenaires de la France le « Pacte Européen sur l'immigration et l'asile » que cherche à promouvoir depuis de longs mois M. Brice Hortefeux, ministre de l'Immigration, de l'Identité Nationale, de l'Intégration et du Développement solidaire. Il a pour objectifs de protéger les frontières extérieures, d'organiser l'immigration légale « choisie », d'organiser l'éloignement forcé des migrants « illégaux » sans papiers, désormais sur la base de la « Directive de la Honte » adoptée le 18 juin 2008 par le Parlement Européen par 367 voix, contre 206 et 109 abstentions.

Mais l'affichage politique principal lieu à Paris les 20 et 21 octobre, lors de la deuxième conférence interministérielle euro-africaine en matière de migrations et de développement, succédant à celle de Rabat de juillet 2006.

A cette occasion aura lieu à Paris, les 17 et 18 octobre, un « sommet citoyen sur les migrations ». L'appel en est co-signé par fcr, fsu, acort, racort, ipam, france américaine, fasti, atmf, oberv.i.x, emmaus europe, resf, cncd, droits devant !!, arsf, confédération paysanne, mrap, afvmc cameroun, amdh mauritanie, emdh, ldh, aipdrda, idd, emmaus international, autremonde, cedetim, attac france, ucij, terre des hommes france, ciemi, attac maroc, secours catholique, cgt, anafé :

« La France a fait du thème des migrations l'une des priorités de la présidence française de l'Union européenne du second semestre 2008.

Les 13 et 14 octobre, le conseil des ministres de l'Union européenne

se réunit à Paris pour adopter un « pacte européen sur l'immigration et l'asile ». Par ailleurs, après une première réunion à Rabat en 2006, la deuxième conférence interministérielle euro-africaine en matière de migration et développement se déroulera à Paris les 20 et 21 octobre 2008.

La France entend proposer à ses homologues européens l'adoption d'accords de « gestion concertée des flux migratoires et de co-développement » comme modèle de négociation par lesquels d'une part, elle fait la promotion d'une immigration choisie, d'autre part, elle demande aux pays du Sud de réadmettre leurs ressortissants et ceux des pays tiers ayant transité sur leur territoire.

Préoccupés par le caractère essentiellement sécuritaire du traitement des flux migratoires, entraînant des milliers de morts, et par les choix économiques mis en oeuvre qui maintiennent le continent africain en marge du développement, les organisations signataires font appel à la mobilisation pour faire entendre la voix des sociétés civiles européennes et africaines.

Il est grand temps que la question des migrations et du développement soit réellement pensée sous l'angle des intérêts mutuels : ceux des pays d'origine, des pays de transit, des pays d'accueil et surtout, ceux des migrants eux-mêmes.

Nous voulons une autre Europe que celle qui se transforme en forteresse et met en oeuvre des moyens démesurés pour empêcher l'accès à son territoire et expulser les sans-papiers. Nous refusons la systématisation des centres de détention et de l'éloignement forcé.

Dans la continuité de la première conférence non gouvernementale euro-africaine « migration, liberté de circulation et droits fondamentaux », Les 17 et 18 octobre nous appelons à une mobilisation de grande ampleur à Paris, pour une autre conception de l'immigration et un autre rapport entre l'Union européenne, l'Afrique et le reste du monde. Nous tiendrons la deuxième conférence non gouvernementale euro-africaine, une grande manifestation pour une autre politique européenne et un concert géant. »

SOLIDARITE AVEC TOUS LES CLANDESTINS

Lettre d'Evo Morales Ayma, Président de la République de Bolivie, à l'Union Européenne



Jusqu'à la fin de la Seconde guerre mondiale, l'Europe était un continent d'émigrants. Des dizaines de millions d'Européens partirent aux Amériques pour coloniser, échapper aux famines, aux crises financières, aux guerres ou aux totalitarismes européens et à la persécution des minorités ethniques.

Aujourd'hui, je suis avec préoccupation le processus de la dite « directive retour ». Ce texte, validé le 5 juin passé par les ministres de l'Intérieur des 27 pays de l'Union européenne, doit être approuvé le 18 juin par le Parlement européen. Je perçois qu'il durcit de manière drastique les conditions de détention et d'expulsion des migrants sans papier, quelque ait été leur temps de séjour dans les pays européens, leur situation de travail, leurs liens familiaux, leur volonté et le succès de leur intégration. Les Européens sont arrivés dans les pays d'Amérique latine et d'Amérique du Nord, en masse, sans visa ni conditions imposées par les autorités. Ils furent toujours bienvenus, et le demeurèrent, dans nos pays du continent américain, qui absorbèrent alors la misère économique européenne et ses crises politiques. Ils vinrent sur notre continent en exploiter les richesses et les transférer en Europe, avec un coût très élevé pour les peuples premiers de l'Amérique. Comme par exemple dans le cas de notre Cerro Rico de Potosi et de ses fabuleuses mines qui donnèrent sa masse monétaire au continent européen entre le XVI^e et le XIX^e siècle. Les personnes, les biens, les droits des migrants européens furent toujours respectés.

Aujourd'hui, l'Union européenne est la principale destination des migrants du monde, conséquence de son image positive d'espace de prospérité et de libertés publiques. L'immense majorité des migrants viennent dans l'Union européenne pour contribuer à cette prospérité, non pour en profiter. Ils occupent les emplois de travaux publics, dans la construction, les services aux personnes et dans les hôpitaux, que ne peuvent ou ne veulent occuper les Européens. Ils contribuent au dynamisme démographique du continent européen, à maintenir la relation entre actifs et inactifs qui rend possible ses généreux systèmes de solidarité sociale et dynamisent le marché interne et la cohésion sociale. Les migrants offrent une solution aux problèmes démographiques et financiers de l'UE.

Pour nous, nos émigrants représentent l'aide au développement que les Européens ne nous donnent pas - vu que peu de pays atteignent réellement l'objectif minimum de 0,7 % du PIB d'aide au développement. L'Amérique latine a reçu, en 2006, 68 milliards de dollars de transferts financiers de ses émigrés, soit plus que le total des investissements étrangers dans nos pays. Au niveau mondial, ces transferts atteignent 300 milliards de dollars, qui dépassent les 104 milliards de dollars octroyés au nom de l'aide au développement. Mon propre pays, la Bolivie, a reçu plus de 10 % de son PIB en transferts de fond des migrants (1,1 milliards de dollars), soit un tiers de nos exportations annuelles de gaz naturel.

Il apparaît que les flux de migration sont bénéfiques pour les Européens et, de manière marginale, aussi pour nous du Tiers-Monde, vu que nous perdons des millions de personnes de main-d'œuvre qualifiée en laquelle, d'une manière ou d'une autre, nos États, bien que pauvres, ont investi des ressources humaines et financières.

Il est regrettable que le projet de « directive retour » complique terriblement cette réalité. Si nous concevons que chaque Etat ou groupe d'États puisse définir ses politiques migratoires en toute souveraineté, nous ne pouvons accepter que les droits fondamentaux des personnes

soient déniés à nos compatriotes et à nos frères latino-américains. La « directive retour » prévoit la possibilité d'un enfermement des migrants sans papier jusqu'à 18 mois avant leur expulsion - ou « éloignement » selon le terme de la directive. 18 mois ! Sans procès ni justice ! Tel qu'il est le projet de directive viole clairement les articles 2, 3, 5, 6, 7, 8 et 9 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948. Et en particulier l'article 13 qui énonce :

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.
2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Et, pire que tout, il existe la possibilité d'emprisonner des mères de familles et des mineurs, sans prendre en compte leur situation familiale ou scolaire, dans ces centres de rétention où nous savons que surviennent des dépressions, des grèves de la faim, des suicides. Comment pouvons-nous accepter sans réagir que soient concentrés dans ces camps nos compatriotes et frères latino-américains sans papier, dont l'immense majorité travaille et s'intègre depuis des années ? De quel côté est aujourd'hui le devoir d'impérence humanitaire ? Où est la « liberté de circuler », la protection contre les emprisonnements arbitraires ?

Parallèlement, l'Union européenne tente de convaincre la Communauté Andine des Nations (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou) de signer un Accord d'« association » qui inclue en son troisième pilier un traité de libre-échange, de même nature et contenu que ceux qu'imposent les États-Unis. Nous subissons une intense pression de la Commission européenne pour accepter des conditions de profonde libéralisation pour le commerce, les services financiers, la propriété intellectuelle ou nos services publics. De plus, au nom de la « protection juridique », on nous reproche notre processus de nationalisation de l'eau, du gaz et des télécommunications réalisés le Jour des travailleurs. Je demande, dans ce cas : où est la « sécurité juridique » pour nos femmes, adolescents, enfants et travailleurs qui recherchent un horizon meilleur en Europe ?

Promouvoir d'un côté la liberté de circulation des marchandises et des flux financiers, alors qu'en face nous voyons des emprisonnements sans jugement pour nos frères qui ont essayé de circuler librement... Ceci est nier les fondements de la liberté et des droits démocratiques.

Dans ces conditions, si cette « directive retour » devait être approuvée, nous serions dans l'impossibilité éthique d'approfondir les négociations avec l'Union européenne et nous nous réservons le droit d'imposer aux citoyens européens les mêmes obligations de visas qui nous ont été imposées le 1er avril 2007, selon le principe diplomatique de réciprocité. Nous ne l'avons pas exercé jusqu'à maintenant, attendant justement des signaux positifs de l'UE.

Le monde, ses continents, ses océans, ses pôles, connaissent d'importantes difficultés globales : le réchauffement global, la pollution, la disparition lente mais sûre des ressources énergétiques et de la biodiversité alors qu'augmentent la faim et la misère dans tous les pays, fragilisant nos sociétés. Faire des migrants, qu'ils soient sans papier ou non, les boucs émissaires de ces problèmes globaux, n'est en rien une solution. Cela ne correspond à aucune réalité. Les problèmes de cohésion sociale dont souffre l'Europe ne sont pas la faute des migrants, sinon le résultat du modèle de développement imposé par le Nord, qui détruit la planète et démembrer les sociétés des hommes.

Au nom du peuple de Bolivie, de tous mes frères du continent et des régions du monde comme le Maghreb et les pays de l'Afrique, je fais appel à la conscience des dirigeants et députés européens, des peuples, citoyens et militants d'Europe, pour que ne soit pas approuvé le texte de la « directive retour ». Telle que nous la connaissons aujourd'hui, c'est une directive de la honte. J'appelle aussi l'Union européenne à élaborer, dans les prochains mois, une politique migratoire respectueuse des droits de l'Homme, qui permette le maintien de cette dynamique profitable pour les deux continents, qui répare une fois pour toutes l'énorme dette historique, économique et écologique que les pays d'Europe ont envers une grande partie du Tiers-Monde, et qui ferme définitivement les veines toujours ouvertes de l'Amérique latine. Vous ne pouvez pas faillir aujourd'hui dans vos politiques d'« intégration » comme vous avez échoué avec votre supposée « mission civilisatrice » du temps des colonies.

Recevez tous, autorités, eurodéputés, camarades, un fraternel salut depuis la Bolivie. Et en particulier notre solidarité envers tous les « clandestins ».

La Bolivie en danger

plus que jamais affirmons notre solidarité

par Renée Le Mignot, membre du collège de la présidence

Le 22 janvier 2006, Evo Morales Ayma est élu au premier tour Président de la République de Bolivie avec 53,7% des voix. Cette victoire est inédite: la population indigène, majoritaire en Bolivie (70 %) est pour la première fois de son histoire associée à la vie politique de son pays.



La Bolivie ne s'est jamais remise de son passé colonial: les Indigènes ont toujours été exclus de la vie politique, mis en marge de la société, vivant dans une pauvreté extrême, victimes d'exploitation voir d'esclavagisme, condamnés à l'illettrisme et écartés d'un système de santé privé. Ils ont subi de plein fouet les conséquences irréversibles résultant des transformations brutales des structures économiques et sociales collectives traditionnelles par l'introduction de la propriété foncière individuelle, au détriment des structures collectives d'appropriation qui étaient les leurs. Cette transformation s'est opérée au profit de la constitution de grands domaines tenus par les descendants des colons européens qui ont, en outre, accaparé les meilleures terres. De là ont suivi des phénomènes d'accumulation entre les mains d'une petite oligarchie. C'est cette même oligarchie qui refuse les réformes entreprises par le gouvernement d'Evo Morales. A travers une revendication autonomiste, en réalité sécessionniste, il s'agit de déposséder le pays de ses ressources, notamment en gaz et de conserver les privilèges qu'ils ont eu pendant 5 siècles.

La Bolivie doit cesser d'être un des pays les plus pauvres du continent Sud américain, car, si la population vit majoritairement en dessous du seuil de pauvreté, ce n'est pas faute de ressources mais bien parce que celles-ci ne profitent pas au peuple tout entier. «Nos ressources naturelles sont pillées et nos matières premières exportées depuis plus de cinq cents ans. Il est temps que cela cesse» a déclaré le Président Morales. Voilà l'enjeu aujourd'hui en Bolivie. L'alternative qui est en train de se jouer est soit de permettre au gouvernement d'Evo Morales de poursuivre les réformes entreprises au profit de tout le peuple bolivien [la Bolivie est en passe d'être déclarée «libre d'analphabétisme»: des centaines de milliers de paysans ont vu un médecin pour la première fois de leur vie: 110 000 Boliviens ont retrouvé la vue grâce à l'opération «miracle» menée par Cuba en partenariat avec le gouvernement bolivien] soit redonner le pouvoir, y compris par un coup d'Etat, à une oligarchie soutenue par le grand patronat national et international qui veut renverser coûte que coûte un Président démocratiquement élu et continuer à sacrifier le peuple bolivien au profit d'une poignée

d'individus. Cette tentative de déstabilisation s'accompagne d'un ressurgissement de plus en plus violent d'un racisme anti-indiens comme le montrent les appels publics «à tuer les Indiens» ou à «les traiter comme des animaux». En avril 2008, une délégation Guarani a été attaquée à Cuevo par des bandes armées mandatées par les grands propriétaires locaux. Les victimes ont été publiquement maltraitées, humiliées: 43 ont été blessées et 8 enlevées. A ce jour, la Croix Rouge n'a pu en délivrer que 3. Dans la province de Santa Cruz, la ministre du développement rural a été attaquée alors qu'elle enquêtait sur les conditions d'esclavage dans lesquelles vivent, dans le haut Parati, des familles autochtones séquestrées par des grands propriétaires terriens dont certains sont citoyens des Etats Unis. A la fin février les grands propriétaires avaient déjà empêché les fonctionnaires de l'INRA (Institut National de Réforme Agraire) de poursuivre leur mission en lançant contre une commission officielle une attaque armée et en séquestrant le vice ministre Almaraz et le Directeur de l'INRA. Début avril, ces mêmes autorités ont été victimes d'une embuscade tendue par

des groupes de choc mobilisés par les propriétaires et le «Comité Civique» de Santa Cruz. Le 24 mai, la ville de Sucre commémorait le premier soulèvement contre l'Espagne coloniale, fête à laquelle participe traditionnellement l'ensemble de la population. A cette occasion, le Président Evo Morales Ayma devait remettre aux délégations paysannes des fonds destinés à financer des projets de développement et l'achat d'ambulances. En raison du climat de violence instauré depuis la veille, la venue du Président a du être annulée.

Des membres du groupe intitulé «comité civico» ont attaqué violemment les paysans des communautés indiennes venus avec leur représentant, tel le maire de Mojocoya. Hommes, femmes et enfants ont été jetés à terre et roués de coups, leurs vêtements traditionnels et leurs drapeaux brûlés. Des maisons dans lesquelles certains s'étaient réfugiés ont été saccagées. Une cinquantaine de paysans ont été pris en otage, frappés, humiliés, victimes d'actes de sauvagerie, certains ont notamment été contraints de manger des excréments de poules. Des médecins de l'hôpital Santa Barbara ont refusé de leur prodiguer des soins indispensables. Le Président Morales a répondu à ces violences et menaces séparatistes par la convocation pour le 10 août prochain de référendums révocatoires. Les quatre préfets des riches départements de l'est bolivien ont adopté de manière unilatérale et illégale un statut d'autonomie. Ils se sont autoproclamés «conseil national démocratique» et refusent les référendums ré-

vocatoires dont la convocation a pourtant été votée à l'Assemblée Nationale avec les voix de l'opposition à laquelle ils appartiennent. Ils exigent que leurs référendums soient reconnus et ont conditionné le retour au dialogue... à la restitution à leur profit de l'impôt direct sur les hydrocarbures! Le Président Morales ne peut céder à leur chantage d'autant que cet impôt sur les hydrocarbures finance la «pension vieillesse dignité» créée il y a un an et qui équivaut à une retraite pour les paysans les plus pauvres dépourvus jusqu'à cette date, de toute ressource. Les nantis boliviens mettent en oeuvre leur plan de partition dont le seul objectif est de garder les richesses au détriment de la majorité de la population. Cela constitue une véritable déclaration de guerre au gouvernement d'Evo Morales. Tout laisse à croire qu'ils utiliseront tous les moyens y compris l'aggravation de la violence et les tentatives d'assassinat pour empêcher le bon déroulement voir la tenue du référendum du 10 août. Le 21 juin, des éléments permettent de conclure que deux membres de l'organisation d'extrême droite, «l'Union de la Jeunesse de Santa Cruz» avaient pour objectif d'assassiner le président Evo Morales. Le vice-ministre de Coordination Gouvernementale avec les mouvements sociaux de Bolivie, Sacha Llorenti, a expliqué que les personnes arrêtées étaient en possession d'un fusil à lunette télescopique et trois cents cartouches, à l'endroit même où le Président bolivien allait passer quelques minutes plus tard en provenance d'une réunion dans la ville de Bicito. Llorenti a expliqué «qu'apparemment ces

personnes devaient rejoindre le bâtiment du ciné Center, le plus haut du quartier, dont le toit offre une vue panoramique sur l'aéroport El Trompillo.» Le ministre Alfredo Rada, a, pour sa part, dénoncé «l'existence d'un plan de déstabilisation organisé par les autorités départementales de la 'media luna', qui ont ces derniers mois organisé des consultations illégales sur les statuts d'autonomie du département». Rada a affirmé que «l'opposition cherche à provoquer des conflits sociaux et des foyers de violence dans le pays». Il souligne que certains groupes tentent d'empêcher les déplacements du Président Evo Morales dans certaines parties du pays. C'est la démocratie même qui est en danger en Bolivie. Toutes ces menaces, agressions, tentatives de déstabilisation pourraient conduire la Bolivie sur les voies d'une guerre civile. Entendons l'appel de Madame Danièle Mitterrand «J'en appelle solennellement aux défenseurs de la démocratie, à nos intellectuels, à nos médias. Attendrons nous qu'Evo Morales connaisse le sort de Salvador Allende pour pleurer sur le sort de la démocratie bolivienne? La démocratie est valable pour tous ou pour personne. Si nous la chérissons chez nous, nous devons la défendre partout où elle est menacée. Il ne nous revient de prétendre comme certains avec arrogance d'aller l'installer chez les autres par la force des armes; il nous revient de la protéger avec toute la force de notre conviction chez ceux qui l'ont installée chez eux».

Plus que jamais le peuple bolivien a besoin de notre solidarité.

Défendre l'autonomie

Par Gérard Noiriel, historien

Nous reproduisons ici la transcription d'une conférence donnée par Gérard Noiriel à Grenoble, le 16 mai 2008, où il revient sur la critique de la création du ministère de l'immigration et de l'identité nationale en analysant l'évolution des notions de nation et d'identité nationale. Il insiste sur la nécessité d'une résistance, à l'image du «comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire» (CVUH).



Du ministère de l'identité nationale et de l'immigration...

C'est aussi un travail que j'ai décidé de faire pour ma part, par rapport à une question que je travaille depuis longtemps, la question de la Nation, de l'Etat-Nation, de l'immigration, etc. Puisque, comme je le montre dans le livre « A quoi sert l'identité nationale ? », cette question a été centrale dans la présidentielle. On pouvait, en tant que citoyens, déjà avoir ce sentiment. Mais j'ai travaillé dessus personnellement en tant qu'historien, c'est-à-dire à partir de documents [les discours politiques conservés sur les sites internet des partis, et les articles parus dans la presse]. On peut démontrer à partir de là que cette question de l'identité nationale, l'annonce de la création de ce ministère de l'immigration et de l'identité nationale, avait été un tournant dans la campagne électorale, puisque c'est à ce moment là que le transfert des voix du Front National sur l'UMP s'est opéré. Or, les stratèges savaient que l'élection se jouerait là-dessus. Cela faisait une dizaine d'années que la droite et parfois, si on ne veut pas se faire d'illusions, la gauche essayaient de récupérer cet électorat. La thématique de ce ministère et sa mise en place dans la foulée ont donc été liées à cette conjoncture.

Mais j'ai aussi écrit ce petit livre

parce que beaucoup de gens, quand nous avions démissionné du Conseil scientifique de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, posaient la question du pourquoi de cette démission. Donc, il fallait expliquer pourquoi, dans le contexte français, l'association immigration et identité nationale avait toujours été portée par la droite. C'est une association de mots qui véhicule une association d'idées qui a toujours été portée par une partie des courants politiques hostiles à l'immigration. C'est l'expression politique de cette hostilité, à ce moment-là, qui a été la raison pour laquelle, dans le Conseil scientifique de la Cité de l'immigration nous avons démissionné. Je rappelle pour être clair que j'ai fait partie de ceux qui ont contribué à la création de cette Cité, pour qu'il y ait un lieu de mémoire qui reconnaisse les apports de l'immigration à la société française et ce, depuis la fin des années 80, à travers notamment mon livre « Le creuset français ». Nous pensions que ce serait la gauche qui réussirait à mettre en place ce projet mais elle n'a pas été capable finalement de le concrétiser et c'est Jacques Chirac qui a décidé de l'officialisation de cette Cité, qui est dirigée par Jacques Toubon. Nous avons accepté d'être au Conseil scientifique parce que la mission de cette cité était de changer le regard sur l'immigration. Autrement dit, il y avait, inscrite dans la lettre de cette cité, une dimension civique. Nous n'avions donc pas de raison de faire de procès d'intention à l'égard du gouvernement à partir du moment où il reprenait cette mission à son compte. Mais, nous nous sommes rendu compte, et c'est ce qui s'est passé en 2007, que, d'un côté, il y avait cette

citité qui était mise en place et, de l'autre côté, il y avait un ministère qui, par son intitulé même, allait complètement à l'encontre de ce qu'on essayait de faire à la cité. Donc, nous avons agi en intellectuels responsables et nous avons démissionné. Et je dois dire que les douze membres du Conseil scientifique ont été unanimes pour critiquer, déplorer cet intitulé. Quand nous avons été reçus par le ministre Hortefeux, les douze ont exprimé leur désapprobation. Et sur les douze, il y en a huit qui ont préféré démissionner par la suite. Mais il y avait une unanimité des historiens spécialistes de ces questions-là pour réprover cet intitulé. A la dernière minute, le gouvernement a rajouté à l'intitulé initial l'intégration et le co-développement, mais, sur le principe, l'orientation de ce ministère-là comportait les représentations négatives de l'immigration et cela nous semblait déplorable. C'est pourquoi, nous avons démissionné.

Alors j'ai écrit ce livre pour prendre du recul et essayer d'expliquer de quoi il s'agissait. La première chose, c'est évidemment essayer de définir les termes. Parce que beaucoup de personnes m'ont demandé : finalement, qu'est-ce que c'est que l'identité nationale et qu'est-ce que vous avez contre cette expression-là ? Ce n'est pas un gros mot, on a le droit d'être fier de son identité nationale, etc. Et, pour moi, ceci est une évidence bien sûr, ce n'est pas l'expression « identité nationale » qui pose problème. Moi-même, j'ai écrit un livre en 1992, publié aux éditions Hachette, qui s'appelle « Population, immigration et identité nationale ». C'est une question qui avait déjà été mise en débat à la fin des années 80. Donc, ce n'est pas l'expression

« identité nationale » qui pose problème. C'est l'association entre « immigration » et « identité nationale ». Cela induit une sorte de discrimination à l'intérieur d'une population, focalisée sur un groupe donné. Donc, c'est l'association de ces deux expressions qui est relativement nouvelle en France. On trouve ce couplage essentiellement à partir des années 80. Cela ne vient pas de n'importe où, c'est une association qui a été popularisée dans le débat politique français par le Front National et ses éminences grises : les intellectuels du GRECE et les experts et technocrates du Club de l'Horloge qui ont construit historiquement les passerelles entre l'extrême droite et la droite classique, en recyclant toute une série de vieilles théories sur l'identité au goût du jour. Donc, cette association n'est pas neutre. Elle est très connotée sur le plan politique.

Notion de nation

Si on veut prendre davantage de recul, il faut dire qu'il y avait aussi d'autres mots qui disaient la même chose en gros. Par exemple les mots ou notions : « âme nationale », « caractère national », « personnalité nationale » voire « nationalité ». Tous ces mots sont des synonymes de l'expression « identité nationale » et renvoient au concept même de nation. Le concept de nation en lui-même véhicule cette idée d'identité nationale. Le concept de nation est apparu au 18^{ème} siècle et il avait été fixé définitivement au début du 19^{ème} siècle. Et, sans rentrer dans les détails, le concept nation est devenu le concept phare de la politique. Dans le mot nation, vous avez l'idée que la nation est une entité collective que l'on peut présenter comme une personne. C'est la fameuse phrase de Michelet : « La France est une personne ». C'est le point de départ d'une confusion entre les personnes réelles dans leur infinie diversité et la nation envisagée comme une personne singulière. Donc, la notion de nation véhicule toute une série de choses problématiques dès le départ. On a là quelque chose qui renvoie également à la démocratie et à la République, à la conception républicaine de la politique. C'est un concept révolutionnaire au

départ, qui conjugue le principe de la libération des peuples, notamment à l'égard des monarchies et des empires. Dans cette perspective, avoir une identité ou une personnalité nationale, cela veut dire être souverain, avoir une liberté politique. Au début du 19^{ème}, c'est ce qu'on appelait le principe des nationalités qui va inspirer toute une série de mouvements révolutionnaires qu'on appelle en histoire le « printemps des peuples ». Ce mouvement va déboucher sur la révolution de 1848 et la répression terrible des mouvements révolutionnaires de cette époque. Je rappelle ces éléments pour insister sur le fait que, au départ, les concepts de nation et d'identité nationale sont des concepts de gauche. Parce que, à l'époque, la gauche c'est la République et la droite c'est la monarchie. Ce qui se passe en 1870, c'est la guerre entre la France et l'Allemagne, la défaite française et la montée des nationalismes. A ce moment-là, nous avons un phénomène d'inversion : le concept de nation qui était un concept de gauche va passer à droite. On a là un contexte politique important parce que c'est à ce moment-là que naissent les problèmes qui nous intéressent actuellement : l'opposition entre le nationalisme et le socialisme. Cela est très important pour la re-configuration des discours sur la nation. C'est le moment également de l'émergence du mouvement ouvrier, cette menace pour les possédants, les capitalistes, que représente le mouvement ouvrier. Donc, le discours sur la nation va permettre d'élaborer une contre-offensive, un contre-feu par rapport au développement du mouvement ouvrier.

D'un point de vue sociologique, cette période est extrêmement importante parce que c'est la période de la différenciation des fonctions. C'est-à-dire que les progrès du salariat, le développement de la culture écrite et des communications, etc., font que les individus sont engagés dans des groupes de plus en plus différenciés. D'une part, ils ont une appartenance sociale, de classe sociale comme on dit et, d'autre part, ils ont une appartenance nationale parce qu'ils sont rattachés à un Etat national. C'est le phénomène majeur de cette

période : l'intégration des classes populaires au sein de l'Etat-nation. L'identité nationale prend alors un sens nouveau qui est un sens juridique. C'est le droit de la nationalité. C'est important de le rappeler car par la suite il y a eu tout un discours qualifiant le discours de la nation d'idéologie, d'opium du peuple en quelque sorte. Comme si c'était un faux concept ou comme s'il n'y avait rien de concret ou comme s'il n'y avait pas d'intérêt national. Je crois au contraire que l'intérêt national existe. Quand les politiciens utilisent cette notion, ils ne parlent pas dans le vide. L'intérêt national, c'est par exemple le protectionnisme. Toutes les lois qui accordent une priorité aux nationaux sur les étrangers sur le marché du travail sont des lois qui apparaissent justement à cette période-là, à la fin du 19^{ème} siècle. Le droit de la nationalité a été inventé pour ça. Avant, on ne savait pas qui était français et qui ne l'était pas parce cela n'avait pas d'importance. Dans les régions frontalières notamment il n'y avait pas d'avantage à être français. Mais à partir de la III^{ème} République, on commence à donner des droits aux Français, des droits sociaux notamment, des priorités sur le marché du travail. Le protectionnisme est un phénomène fondamental qui ne se limite pas aux droits de douanes comme on l'enseigne encore malheureusement dans les écoles. Le protectionnisme est une protection juridique, institutionnelle, une logique qui va se mettre en place dans tous les pays du monde. C'est ce que j'appelle la nationalisation des sociétés.

La résistance par l'autonomie de la réflexion critique

Et ce qu'on a constaté avec une certaine stupéfaction, c'est que lorsque nous avons critiqué la loi du 23 février 2005, lorsque nous avons critiqué le discours de Dakar, etc., nous étions accusés de tomber dans la « repentance » et nous avons vu ensuite celui qui nous avait reproché cela faire exactement la même chose. Encore récemment, par rapport à l'esclavage par exemple où le président se présente tout à coup comme le grand héros grâce auquel

l'esclavage allait être enseigné à l'école primaire ! Alors qu'il y a des années et des années que les enseignants le font. On s'est même battu récemment contre les projets qui menaçaient de supprimer cet enseignement là ! On est donc toujours dans des logiques en porte-à-faux. Je pense que la résistance - je crois qu'il faut parler comme ça aujourd'hui même s'il ne faut pas héroïser nos comportements parce que la résistance aujourd'hui est infiniment moins difficile que celle des gens qui portaient au maquis avec un fusil - je crois que la résistance, même si c'est compliqué de savoir ce que ça veut dire, cela passe par un travail non seulement d'action politique mais aussi de défense d'un certain nombre de valeurs. Je crois donc que le politique doit rendre compte de ce qu'il dit, de ce qu'il promet, de ses discours. Autrement, c'est la fin ou c'est une forme de dictature qui reprend ses droits. Et donc, au-delà du politique, cela concerne tous ceux qui contribuent à parler dans l'espace public. Nous avons trop tendance à nous focaliser sur le politique. C'est aussi l'affaire des journalistes par exemple : je me suis intéressé à la manière dont les journalistes ont analysé le discours de Nicolas Sarkozy sur l'identité nationale. Elle reflète une démission complète. Aucun journaliste n'a mené d'analyse critique par rapport à ce discours-là. C'était pourtant la répétition au mot près de ce qui s'était déjà dit dans les années 80. Il n'y a pas eu de travail sérieux de la part des journalistes à ce niveau-là. Quand je dis les journalistes, évidemment je vise la tendance dominante du journalisme, car le milieu est éclaté, avec des gens qui se battent pour faire consciencieusement leur travail. Je ne veux pas faire d'amalgame car on nous l'a fait à nous aussi comme historiens alors que notre discipline est elle aussi clivée entre des tendances politiquement opposées. Mais c'est aussi la responsabilité des

intellectuels. C'est quand même, dans une démocratie, et surtout en France qui se pique d'être le pays qui a donné des leçons aux intellectuels, une responsabilité de mener des débats et de mener la critique quand on a une remise en cause aussi flagrante de ce qui constitue la base même de nos activités. La politique aujourd'hui, ça passe aussi par un travail de résistance au quotidien, là où on est, ancré dans son lieu à la fois géographique mais aussi professionnel, pour défendre l'autonomie de sa pensée. Je pense que cela vaut pour tout le monde et qu'aujourd'hui nous sommes confrontés à des tentatives visant à remettre en cause notre autonomie. Cette tendance est flagrante depuis 2005 de la part de la droite qui cherche de plus en plus à intervenir dans les affaires qui relèvent des enseignants, des chercheurs et c'est aussi l'une des raisons du combat que nous avons mené avec cette pétition contre la loi du 23 février 2005 et pour laquelle nous avons créé ce comité de vigilance qui est ouvert à tout le monde. Nous avons maintenant des antennes dans certaines villes et nous organisons des conférences, des débats, des discussions en liaison avec les collectifs qui, là où ils sont, mènent ce combat pour défendre l'autonomie.

Notre site [<http://cvuh.free.fr>] est un instrument de liaison très efficace pour renforcer ce combat.

Quelques ouvrages de Gérard Noiriel sur l'histoire de l'immigration :

- Longwy, Immigrés et prolétaires (1880-1980), Paris, Presses Universitaires de France, collection « Pratiques Théoriques », 1984.
- Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e siècle), Paris, Seuil, collection « L'Univers Historique », 1988 [Réédité en collection « Points-histoire », Paris, Seuil, 1992].
- La Tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe (1793-1993), Paris, Calmann-Lévy, 1991.
- Réédité en collection de poche sous le titre Réfugiés et sans papiers. La République et le droit d'asile, XIX^e-XX^e siècle, Paris, Hachette, collection « Pluriel », 1998.
- Population, immigration et identité nationale en France (XIX^e-XX^e siècle), Paris, Hachette, collection « Carré-Histoire », 1992.
- État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir, Paris, Belin, collection « Socio-Histoires », 2001 [Réédité en collection « Folio-Histoire », Paris, Gallimard, 2005].
- Atlas de l'immigration en France, Paris, Éditions Autrement, 2002.
- Gens d'ici venus d'ailleurs. La France de l'immigration de 1900 à nos jours, Paris, Éditions du Chêne, 2004.
- Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e-XX^e siècle) : Discours publics, humiliations privées, Paris, Fayard, 2007.
- A quoi sert l'identité nationale, Agone, 2007

1/ Conférence (coorganisée par la librairie de l'Université, les Algériens en Dauphiné et le MRAP.
2/ A quoi sert l'identité nationale ?, Éditions Agone, 2007.
3/ Le creuset français. Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e siècle), Paris, Seuil, 1988, (Réédition en coll. « Point-Histoire », Paris, Seuil, 1992)
4/ Population, immigration et identité nationale en France (XIX^e-XX^e siècle), Paris, Hachette, coll. « Carré-Histoire », 1992.

Le mouvement des travailleurs et travailleuses Sans Papiers en lutte pour leur régularisation

par Bernadette HETIER

Après le lancement, le 15 avril dernier, de la première vague de grèves de travailleurs Sans Papiers en Ile de France - avec le soutien très actif de la CGT et de Droits devant !! qui ont procédé au dépôt de mille dossier au cabinet du ministre de l'Immigration le mouvement s'est étendu par une seconde vague lancée le 20 mai, en Ile de France et en régions, recevant le soutien actif d'autres syndicats, comme SUD Solidaires ou la CNT, appuyés par l'ensemble des organisations de soutien réunies au sein du Collectif « Uni(e) Contre une Immigration Jetable - UCIJ ». Sur quelque mille-quatre-cent dossiers déposés à la mi-juin, seules quatre-cent régularisations ont été obtenues, dont les trente premières cartes « salarié ». De nouvelles grèves ne cesseront d'éclater, qui appellent la solidarité active et très concrète des organisations de soutien et des citoyens sur les piquets de grève. Immense est la souffrance endurée par les Sans-Papiers de France, hommes et femmes, depuis de trop longues années. Elle explique la grande impatience des uns et des autres de voir le mouvement s'étendre et prendre très vite une ampleur nationale. Il s'agit en effet de prendre au mot le gouvernement dans sa politique affichée de recherche d'une immigration de travail, tout en s'inscrivant en faux contre la schizophrénie d'une sauvage « traque aux clandestins » en France doublée d'une « chasse aux compétences » qui a toutes chances de tourner à un véritable pillage des ressources humaines indispensables aux pays d'origine pour leur développement. Parmi les mobilisations en cours, l'occupation de la Bourse du travail de

la rue Charlot, à Paris, par les Sans Papiers de la coordination CSP75 en est la parfaite illustration. Lors d'une première période particulièrement délicate dans l'interaction entre la CGT parisienne et la coordination, le ministre Hortefeux s'est complu à approfondir la confusion en veillant à ce que les dépôts de dossiers en préfecture soient refusés avec la consigne de ne passer que par le canal de la CGT... Il est donc particulièrement encourageant de noter que les efforts « de bonne volonté » déployés par l'Intersyndicale de la Bourse du travail de Paris et un certain nombre de syndicats et d'associations de soutien, auprès des Sans Papiers occupant la Bourse, ont permis d'aboutir le 8 juin à une déclaration du CSP 75 selon laquelle « L'actuel mouvement de grèves et occupations des lieux de travail organisés par nos partenaires, les syndicats, est une brèche ouverte dans le dispositif répressif du gouvernement pour ramener les sans papiers dans la clandestinité : les CSP se félicitent de l'initiative des syndicats, notamment de la CGT ».

C'est dans cet esprit positif visant à permettre la fin de l'occupation que lors d'une réunion des partenaires associatifs, syndicaux et CSP75, tenue le 23 juin, une lettre a été envoyée au ministère de l'Immigration pour solliciter une audience, afin de le « sensibiliser à la situation des travailleuses et travailleurs sans papiers isolés ». Les soutiens - qui incluent les syndicats, associations et RESF pour les dossiers de familles ayant des enfants scolarisés - devraient donc accompagner le dépôt groupé des mille trois cents dossiers prévus et leur suivi ultérieur, afin d'éviter que de telles démarches ne se transforment en autant de pièges pour les Sans Papiers concernés.

Vigilance, solidarité et détermination s'imposent en France et dans l'ensemble de l'Union Européenne à toutes les organisations et personnes qui soutiennent les migrants face à des politiques gouvernementales de traque inhumaine des Sans Papiers, dont la violence morale et physique aboutit jour après jour à des explosions de désespoir comme celle qui a réduit en cendres le 22 juin 2008 le Centre de rétention Administrative de Vincennes. Sous les cendres du CRA de Vincennes couve l'immense colère des citoyens qui exigent une « Autre Europe », respectueuse des « droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille », tels que protégés par la convention internationale du 18 décembre 1990 que la France et l'Union européenne refusent de ratifier pour ne pas en assumer l'obligation de respect des droits fondamentaux.



LES CH'TIS SANS PAPIERS ONT MARCHÉ DE LILLE A PARIS POUR DIRE NON A LA CLANDESTINITE SUBIE !

Par Roland DIAGNE, porte-parole du CSP 59

Les Ch'tis sans papiers sont arrivés dans la capitale après 22 étapes du 19 avril au 10 mai. Dans chaque ville et village traversés, ils ont été accueillis par des collectifs d'accueil composés de Comité de Sans Papiers (CSP), des associations anti-racistes et de défense des droits de l'homme, des syndicats (CGT, FSU, SUD, CNT), de l'UCIJ, du Réseau Education Sans Frontières (Resf), de maires, d'élus municipaux, de députés, d'étudiants, d'élèves, de citoyens, d'immigrés réguliers. À Paris les Ch'tis sans papiers coiffés de bonnets phrygiens et des milliers de manifestants se sont rendus auprès de sans papiers en grève et qui occupaient la pizzeria du boulevard des Italiens. Cette convergence entre Ch'tis marcheurs sans papiers et sans papiers grévistes occupants organisés par la CGT fait le lien de continuité entre l'acte fondateur du mouvement des sans papiers qu'est la sortie de l'ombre des 'Saint Bernard' le 18 mars 1996 et la mise en avant par la grève du statut non reconnu par le gouvernement de travailleurs que sont les sans papiers. Après les discours des CSP, des responsables associatifs et syndicaux, un hommage a été rendu à feu Aimé CESAIRE par la lecture d'un extrait de son texte : « Discours sur le colonialisme ».

Une grève de la faim provoquée par la préfecture du nord

Le 17 juin 2004 le Conseiller d'état M. DELARUE est missionné par le Ministère de l'Intérieur pour élaborer, avec le CSP59 et ses partenaires associatifs (Ldh, Mrap, Cimade), un protocole d'accord écrit de « sortie de crise et de prévention de nouvelles grèves de la faim ». Cet accord mettait fin à la grève de la faim de 553 sans papiers. Durant trois ans, de 2004 à 2007, les rencontres mensuelles ont permis aux sans papiers de construire un parcours de régularisation et aux commissions ju-

ridiques (CSP59, Mrap, Ldh, Cimade) d'exercer la défense argumentée de leurs dossiers en Préfecture.

Le 5 mars 2007 constatant l'accumulation de dysfonctionnements, de retards dans l'application des décisions préfectorales, le CSP59 et ses partenaires associatifs (Ldh, Mrap et Cimade) exercent leur devoir d'alerte conformément aux dispositions de l'accord DELARUE. Le nouveau Préfet du Nord, M. CANEPA, ex-Secrétaire Général du Président de la République, M. Sarkozy, à l'époque Ministre de l'Intérieur procède, pour toute réponse, le 15 juin 2007, à l'arrestation de 60 sans papiers qui occupaient la Chambre de commerce Internationale de Lille. Une fois tous libérés par les Juges des Libertés et de la détention, le mercredi 20 juin 2007, l'Assemblée Générale des sans papiers, qui se tient tous les mercredis depuis le 23 août 1996, est informée par les sans papiers arrêtés, puis libérés, qu'ils ont entamé une grève de la faim. Durant 28 jours le CSP59 ne fait pas état de la grève de la faim espérant une solution conforme à la lettre et à l'esprit de l'accord DELARUE. Non seulement la préfecture s'enferme dans un mutisme comme si elle cherchait la grève de la faim, pire, elle abat une répression contre les sans papiers qui diffusaient des tracts appelant à la conférence du Magistrat S. Portelli. Le 25 juillet 2007 les grévistes de la faim sont accueillis par les syndicats à la Bourse du travail de Lille. Le 31 juillet 2007, le Préfet, par une conférence de presse, lance un « ultimatum », puis dès le soir même enferme dans la Bourse du Travail par un « blocus » policier 179 sans papiers et 30 soutiens avant de les évacuer le 1er août 2007. Les grévistes de la faim sont triés puis évacués vers les hôpi-



taux, les commissariats et les centres de rétention de Lille, Bordeaux, Toulouse et Rennes. Les grévistes amenés dans les hôpitaux sont, à l'exception notable de l'hôpital d'Armentières, baladés des hôpitaux à la rue et aux commissariats. Commence dès lors un cycle répressif infernal dont le but était d'entamer en vain la courageuse résistance des sans papiers grévistes de la faim. Le préfet finit par faire une proposition de « sortie de crise » par l'intermédiaire de nos partenaires (Ldh, Mrap) dans laquelle il s'engage au « réexamen avec bienveillance ». Parallèlement le préfet met en place une « commission départementale de réexamen de la situation administrative des étrangers » dont il exclut le CSP59.

Les raisons de la marche des Ch'tis sans papiers

Sur 59 sans papiers grévistes de la faim, 29 ont été régularisés à ce jour, 4 ont été expulsés parmi les 13 expulsés en Guinée et au Maroc. Mais des régularisations lors des rencontres mensuelles sont remises en cause, des sans papiers sont menacés de ne pas recevoir leurs récépissés « si ils, elles manifestent le mercredi »... Par ailleurs

il est exigé, c'est illégal, de certains régularisés un contrat de travail lors du renouvellement, etc. Et voilà que, le 17 décembre 2007, puis une seconde fois le 30 janvier 2008, des policiers arrêtent à domicile un des militants bénévoles de la commission juridique de notre mouvement d'illégaux jamais hors la loi et le mettent en garde à vue durant 35h pour ensuite le libérer sans le présenter devant le juge d'instruction. Ainsi la « commission rogatoire pour trafic d'influence » sur la préfecture permet, sans accès au dossier, des enquêtes dont l'impartialité est pour le moins douteuse. Puis c'est le tour du porte parole du CSP59 de se retrouver en garde à vue à la Brigade Criminelle suite à une plainte de Mme ALLIOT MARIE, Ministre de l'Intérieur, pour « diffamation contre X pour avoir à Lille par écrits distribués dans un lieu public, porté atteinte à l'honneur et à la considération de l'administration publique de la police nationale » sur la base des « articles 23 alinéa 1, 30, 42, 50 de la loi du 29 juillet 1881 ». Le local de l'IDM est perquisitionné ainsi que le domicile du porte parole. Sont ensuite convoqués plusieurs militants du CSP59.

Notons avec beaucoup de satisfaction et de gratitude la formidable solidarité citoyenne des habitants des quartiers populaires. Beaucoup nous ont déclaré : « j'ai voté Sarkozy, mais pas pour ça ». Plusieurs concerts ont été organisés avec l'aide et le soutien des associations de la société civile, de syndicats, de partis politiques républicains. Choqués par les exactions subies par des sans papiers, des élus, dont un Républicain de droite de Wattignies, ont interpellé le préfet lui signifiant clairement leur réprobation. Seul le Front National a publiquement soutenu les maltraitances répressives. Le concert de solidarité du 30 septembre 2007 a réuni plus de 10.000 participants.

Cette situation persistante de blocage et d'acharnement répressif préfectoral contre notre mouvement social et citoyen des sans papiers a conduit du 19 avril au 10 mai 2008 35 sans papiers et soutiens à entamer la marche des Ch'tis pour informer, sensibiliser, mobiliser les populations et l'opinion démocratique et interpellier les autorités du pays au plus haut niveau pour que cesse les maltraitances et que soit satisfaite la revendication de régularisation.



La marche est une étape, la lutte continue

« J'ai voté pour Sarkozy, mais pas pour ça », voilà des propos d'habitants des quartiers populaires entendus à maintes reprises durant la grève de la faim sur les différents sites où les sans papiers étaient jetés à la rue à Roubaix, Tourcoing, Hazebrouck, Lambersart, Wattignies, Lille, etc., et lors du concert du 30 septembre 2007 qui a réuni en solidarité avec les grévistes de la faim plus de 10.000 personnes. « Sarkozy et Canepa veulent nous forcer à redevenir invisibles, cela nous le refusons », voilà les propos que les sans papiers ne cessent de répéter confrontés à cette avalanche d'actes répressifs multiformes et à la limite de l'état de droit. Ecrivant au Préfet CANEPA, un enseignant français de Thaïlande s'est écrié : « Je ne vous dis pas : »Pitié pour les sans-papiers!« mais »Pitié pour la France!« » suite au contrôle au faciès visant dans le métro les sans papiers originaires de ce pays. La courageuse marche des Ch'tis sans papiers est donc un acte social résistant qui a été l'occasion d'un élan enthousiaste de solidarité populaire de Lille à Paris.

L'audience accordée par le Médiateur de la République au CSP59 accompagné par Mouloud AOUNIT, Président national du Mrap, Saïd BOUZIRI du comité Central de la LDH et Mgr GAILLOT a débouché sur un engagement de médiation en cours entre le CSP59 et la Préfecture du nord.

Une demande a été faite aussi au Médiateur pour que l'Etat permette à tous les CSP, à toutes les associations et à tous les syndicats de déposer dans les Préfectures les dossiers de demandes de réexamen des sans papiers dans le cadre de la grève actuelle des sans papiers avec occupation des lieux de travail.

La marche des Ch'tis sans papiers a aussi favorisé la naissance de nouveaux CSP rendant collectivement visibles pour la régularisation les sans papiers de certaines localités de la région parisienne.

La manifestation appelée par l'UCIJ et le Resf à l'arrivée de la marche par la présence et la participation des CSP, des associations, des syndicats et de simples citoyens, permet d'envisager un front uni de tous pour élargir la brèche ouverte par les grèves et occupations à l'initiative des syndicats et de massifier en l'unifiant l'ensemble du mouvement pour la régularisation. Le samedi 31 mai, prolongeant la marche des Ch'tis sans papiers, plusieurs collectifs d'accueil des étapes, en présence de plus de 500 participants, ont participé à la restitution d'une enquête quantitative et qualitative portant sur 'les trajectoires et le devenir des anciens sans papiers' par un groupe de chercheurs sous la direction du sociologue militant du CSP59 Saïd BOUAMAMA et avec la participation des

chercheurs Emmanuel TERRAY, Alain MORICE et Gustave MASSIAH.

Le pouvoir de la droite dure sous la houlette du Président Sarkozy et de son Ministre Hortefeuix utilise tous les moyens, y compris les plus déloyaux, les plus brutaux, voire illégaux, pour en finir avec la visibilité collective des sans papiers.

Le CSP59 en fait actuellement les frais parce que la politique affichée du tout répression/expulsion de Sarkozy est une terrible illusion dont la finalité réelle est la 'rupture' avec les valeurs et les principes de la République, berceau des droits des droits de l'homme, parce que le CSP59 et ses partenaires associatifs (Mrap, Ldh) ont démontré, lors de l'expérience entre 2004 et 2007 de la commission Delarue, que l'exercice du droit à la défense argumentée des dossiers des sans papiers prouve l'arbitraire et l'inégalité de traitement de l'application de la loi par la préfecture du nord, parce que cette expérience démasque sérieusement l'instrumentalisation électorale de la clandestinité pour satisfaire les électeurs du Front National qui ont voté Sarkozy et parce que en imposant la délinquance de la clandestinité le pouvoir sarkozyste espère faire mentir l'adage selon lequel « on mesure le degré de démocratie dans un pays à la manière dont l'Etat traite les étrangers ».

Toutes ces raisons éclairent l'importance majeure d'une résistance forte par la visibilité collective la plus massive possible des sans papiers. Dans ce cadre, mention particulière doit être faite pour la grève avec occupation des lieux de travail qui met le doigt sur l'appartenance à part entière au monde du travail de sa fraction la plus précaire : les sans papiers. Si le 18 mars 1996 la sortie de l'ombre des sans papiers a révélé à l'opinion publique l'existence d'humains niés dans leur droit à l'existence légale parce qu'étrangers, le mouvement actuel de grève des sans papiers organisés par les syndicats révèle à toute la société l'existence de travailleurs esclaves des temps modernes que sont les sans papiers. C'est le début d'une riposte du mouvement social dans son ensemble à l'individualisation, à la parcellisation en fonctionnaires, CDI, CDD, intérimaires, mi-temps, temps partiels, sans papiers, etc., qui divise le monde du travail en catégories que le patronat et le gouvernement opposent pour mieux régner.

Les Ch'tis sans papiers sont heureux d'avoir contribué par la marche à faire converger toutes les catégories de sans papiers pour que vive l'unité des travailleurs et au sein du peuple.

Grand bravo et merci aux sans papiers et à tous les militants soutiens qui ont permis le succès de la marche des Ch'tis sans papiers du CSP59.

Introduction par Catherine STERN, responsable secteur éducation

Le 8 juin, une journée « éducation-formation » bien remplie...

Une trentaine de participants à la conférence-débat de Françoise LORCERIE (cf. ci-dessous). Trois heures trop courtes pour poser toutes les questions que nous aurions aimé aborder avec elle. Cette matinée s'est terminée par un pot de l'amitié préparé par nos amis militants que nous remercions. L'après-midi, lors de notre deuxième journée d'échanges et de débats, les courageux ont été nombreux à partager leurs travaux et expériences dans le domaine de l'éducation. Certains Comités locaux (CL) font état de difficultés grandissantes pour entrer dans les établissements scolaires et associatifs dépendants des mairies. Certains signalent également des difficultés pour le MRAP à avoir une liberté de paroles, les administrations essaient de verrouiller les débats. Cependant les CL continuent à développer une activité très riche et nécessaire dans leurs interventions auprès de jeunes, dans les milieux scolaires et associatifs.

En liaison avec nos interrogations de la matinée, des CL rapportent que certains jeunes de milieux sociaux défavorisés dénoncent violemment les discriminations et le racisme dont ils sont victimes au collège, au lycée professionnel, dans les stages, dans les premiers emplois... Il arrive aussi que ces mêmes jeunes retournent la violence des exclusions qu'ils subissent contre d'autres populations, elles aussi victimes. On voit bien là les effets dévastateurs de l'ethnisation de la question sociale. Le MRAP, préoccupé par une politique sécuritaire qui se généralise et se manifeste entre autre par la multiplications des fichages, en particulier dans le cadre scolaire, propose aux comités locaux de prendre contact avec les enseignants et leurs syndicats, avec les parents d'élèves et leurs associations pour participer à une opposition aux différents fichages, parfois anciens mais devenus dangereux dans le contexte politique actuel de répression et non de prévention. Il importe d'exiger la suppression de base-élèves comme vient de le demander la FCPE à son dernier congrès. Enfin, le MRAP a un rôle important à jouer pour susciter une formation des enseignants, tragiquement absente, au non-racisme, dans un contexte politique hostile.

Le MRAP préoccupé par le scénario dit du « choc des civilisations » ou de « guerre des civilisations », s'interroge sur les moyens à mettre en oeuvre pour que ce scénario ne se vérifie pas. Scénario présenté comme inéluctable et qui, à l'analyse, s'avère être une construction idéologique qui nécessite pour la combattre, de réfléchir sur le sens des mots et du langage utilisés. Mots et langage alimentent cette construction idéologique.

Ne sommes-nous pas nombreux, en effet, à estimer que le sens des mots est connu d'emblée, et partageable par tous ? Ainsi, quels types de rapports et d'échanges entre les hommes, construisent les mots ou expressions apparemment commodes et fréquemment utilisés : « diversité culturelle, diversité, dialogue culturel, culture, immigré, discrimination, racisme, communautarisme, laïcité, laïc, modèle républicain »...

Nous sommes des militants qui luttent au quotidien contre les discriminations et pour le non racisme. Nous devons, pour éviter de porter un regard ethnisé sur les autres, réfléchir sur nous-mêmes et être attentifs aux mots que nous employons. C'est pourquoi nous avons demandé à Françoise LORCERIE d'exposer l'état de sa recherche qui nous semble particulièrement riche d'apports pour les



Rencontre avec des élèves lors de la semaine consacrée aux Gens du Voyage à Elne. Photo A. Luzy

militants que nous sommes et que nous souhaiterions être. Nous lui avons soumis une série de questions qui taraudent le MRAP : comment mettre en place une éducation « aux diversités culturelles », aux « dialogues interculturels » ? Comment protéger et soutenir les « diversités culturelles » ? Comment développer le « dialogue entre les cultures » ? Enfin quelles formes doit prendre notre lutte pour le non-racisme ?

Intervention de Françoise LORCERIE : Vouloir le non-racisme, Penser les « défis » de l'ethnicité.

Françoise Lorcerie est ex-enseignante, syndiquée, au CNRS depuis 20 ans, Directrice de recherches à l'IREMAM (Institut de Recherche et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman). Elle travaille globalement sur la problématique du monde arabe en France, c'est-à-dire ce qui touche à ce que l'on nomme « l'intégration » [discriminations et questions annexes, comme laïcité] et ce, en particulier, dans le domaine de la politique scolaire. Il lui semble en effet important d'approcher les questions « d'intégration », non pas simplement du point de vue des généralités et du discours politique ou des règlements, mais aussi du point de vue concret des processus sociaux et politiques : que font les personnes ? que deviennent-elles ? que demandent-elles ?

que ressentent-elles ? Et que font les institutions ? comment traitent-elles les problèmes ? comment construisent-elles les individus en problèmes ? comment mettent-elles du problème autour des gens et qu'en font-elles ?

C'est finalement une approche de sociologie politique en matière « d'intégration » et de discrimination et autres choses annexes...

Le MRAP travaille, à l'échelle nationale comme dans ses comités locaux, sur les formes toujours renouvelées du racisme et les réponses militantes à apporter. Il apparaît aujourd'hui que les enjeux dans ce domaine sont hyper-politisés et médiatisés. Cela ne facilite pas les choses. Mais cela fait aussi partie de ce qu'on peut chercher à comprendre : pourquoi ces passions collectives autour d'enjeux qui étaient relativement consensuels et pour le reste abandonnés aux militants ? Les sciences sociales fournissent quelques réponses, elles n'ont pas réponse à tout évidemment.

Le racisme diffus, racisme « de tous les jours »

Il est difficile de dire depuis quand le racisme est analysé par les sciences sociales comme un phénomène social diffus. Le discrédit pesant sur les formes exacerbées du racisme à l'issue de la seconde guerre mondiale et sa prohibition légale ont joué un rôle, de même que la décolonisation et la culpabilité post-coloniale. Toujours est-il qu'en 1970, dans son analyse remarquable de l'idéologie raciste, Colette Guillaumin englobe délibérément toutes les catégories sociales qui se voient assigner un statut inférieur dans les rapports sociaux, autrement dit [pour utiliser un concept des sciences sociales] les catégories qui sont en position minoritaire, ou minorisée. - C. Guillaumin dit « racisée » : les noirs et les immigrés, bien sûr, mais aussi les femmes, les ouvriers, les marginaux sexuels, etc. Elle pose que le racisme à l'égard des noirs ou des juifs par exemple n'est pas distinct dans ses modalités sociales de ce qui disqualifie les femmes, les ouvriers ou les homosexuels. Il est de même nature, même si ses impacts sociaux peuvent être différents. Car ce qui est en cause, c'est le système perceptif en vigueur dans nos sociétés, qui sont structurellement inégalitaires. Ce sont les schèmes mentaux qui classent les individus dans des catégories sociales sur une base confusément biologique et culturelle. Il s'agit de processus psycho-sociaux [souvent infra-idéologiques, pré-politiques] impliquant les significations dominantes d'une société, intériorisées par les minoritaires eux-mêmes. Ils s'expriment dans le langage ordinaire et les conduites ordinaires aussi bien. On parle d'everyday racism, mot-à-mot : le « racisme de tous les jours ». Ce racisme implique les majoritaires au premier chef, parfois sans qu'ils s'en rendent compte, car c'est aux « autres » qu'ils attribuent les « différences », l'altérité. Eux-mêmes se perçoivent comme des individus bien individualisés, « normaux », universels.

Du racisme à l'ethnisation ou à la racisation

« Le Noir n'est pas un homme, c'est un homme noir ». Cette phrase de Fanon, fulgurante, exprime magnifiquement ce dont il est question. La précision « homme noir » n'ajoute pas un détail, elle ampute l'humanité de l'individu concerné. Le Noir est un homme qui est vu comme noir, un homme dont l'humanité est modulée par la couleur. C'est introduire la problématique de la visibilité, qui est mal comprise parfois.



L'expression « minorité visible », utilisée par les anglo-saxons, est parfois décrite en France de ce seul fait, mais elle est pertinente d'un point de vue sociologique. Elle désigne le fait qu'une « population » [c'est-à-dire une somme d'individus] est constituée en « groupe », éventuellement contre sa volonté et sans qu'il y ait

entre ses membres une solidarité objective, simplement en étant vue comme « différente » [sous-entendu : différente des « normaux »]. C'est ainsi le regard dominant et les pratiques sociales corrélatives qui construisent la condition vécue collectivement par les racisés. La « racisation » [ou, d'un terme plus général, « l'ethnisation »] oppose et associe, de part et d'autre de « frontières » symboliques et sociales internes à la société, des populations constituées en groupes renvoyés à leur altérité et inférieurs, exposés au mépris, d'une part, et d'autre part des individus détenteurs du pouvoir, notamment du pouvoir symbolique, qui eux se rehaussent d'autant et se prévalent d'un charisme spécifique. En sociologie, Norbert Elias a baptisé cette forme sociale : « configuration établis-outsiders ». Dans sa version française, sur le terrain, elle s'exprime communément dans une opposition entre laïques auto-proclamés et « eux », les autres, les immigrés d'origine extra-européenne en particulier. La laïcité tend à devenir communément le résumé des valeurs « françaises », et réciproquement les outgroups, les groupes de non-appartenance, se voient désignés/racisés comme non-laïques. Diverses enquêtes sociologiques le montrent sans ambiguïté, pour ne rien dire de l'actualité politique.

Vouloir le non-racisme ? Un engagement politique

Ce dénigrement à valeur raciste a une dimension politique essentielle. La catégorisation ethnique/raciale est aujourd'hui saillante dans les Etats-nations européens insécurisés par la globalisation et les nouvelles formes migratoires, la construction européenne avec ses tergiversations, l'incertitude de l'actualité internationale et les radicalisations au nom de l'islam. A cet égard, « immigré » fonctionne dans l'usage commun comme la catégorie ethnique par excellence. Un « immigré », dans l'usage ordinaire, c'est quelqu'un qui est peut-être né en France [il peut donc n'être pas immigré au sens propre du terme], mais qui demeure en butte au soupçon d'une altérité irréductible, qui reste « indésirable », sur le fond d'un primordialisme à la Maurras, la terre et le sang. Depuis octobre 1998, date de la première reconnaissance officielle par le gouvernement français des discriminations raciales, quelques avancées ont eu lieu pour sortir de ce piège, pour désethniciser le social, si l'on peut dire. Mais avec beaucoup de prudence et des tabous forts. Le débat politique est loin de faire écho à l'impératif de justice à cet égard. Les passions sont virulentes.

- 1/ Françoise LORCERIE, Le défi ethnique, Education et intégration INRP 2003.
- 2/ Colette Guillaumin, L'idéologie raciste, Folio Essais, 2002 (rééd)
- 3/ Philomena Essed, Understanding everyday racism. An interdisciplinary theory, Londres, Sage, 1991
- 4/ Voir sur cette logique le récent livre de Pap Ndiaye, La Condition noire, Calmann-Lévy.
- 5/ Notamment Philippe Bataille, Le racisme au travail, La Découverte, 1997.

Bilan de la Semaine d'éducation contre le racisme

La Semaine d'Education Contre le Racisme s'est déroulée cette année du 17 mars au 21 mars mais beaucoup d'actions se sont étalées sur tout le mois de mars et se prolongeront au-delà. Elle a été riche en initiatives diverses. De nombreux comités locaux, souvent en partenariat avec d'autres associations (Ligue de l'Enseignement, Cimade, RESF, syndicats, collectivités locales, collectifs des sans-papiers...) se sont impliqués dans cette semaine qui est un temps fort de l'action éducative à l'antiracisme. Voici un petit bilan des différentes actions menées, probablement incomplet (car il est difficile de n'oublier personne), mais qui pourra donner quelques idées.

Documents :

Michel Butez a envoyé 5400 « Clefs de l'Actualité », 4500 « Clefs Junior ». 850 affiches et 7000 dépliant depuis le siège national (un chiffre toujours croissant). Le « Jeu de Loi » a été demandé 2 fois ainsi que l'exposition : « Citoyenneté. Egalité des Droits » (une demande pour « Les Migrations pour Vivre ensemble »). Suite à des demandes d'intervention dans les établissements scolaires. Les comités locaux ont tout fait pour participer ou ont servi de relais auprès des écoles - ce qui est une démarche nouvelle.

Des expositions :

L'exposition « La terre est ma couleur » a été exploitée à multiples reprises (Tarbes, collège Citroën, Paris 15^{ème} - Paris 19^{ème} - 20^{ème}, Villejuif, Saint- Lô... en tout 6 demandes). A Trappes, l'exposition « Migrants et citoyens » a été installée dans le hall de la mairie pendant les heures d'ouverture toute la semaine du 17 au 22 mars. A Paris 19^{ème} - 20^{ème}, exposition « Racisme - du préjugé à la discrimination » suivie d'un travail sur un mur d'expression sur la thématique de l'exposition. A Rennes, l'exposition « Rue du Monde » a été présentée (ainsi que l'exposition du MRAP Rouen). L'exposition « Les Gens du Voyage » a été beaucoup demandée : elle continue à circuler à l'heure actuelle et devrait repartir à la rentrée de septembre 2008.

Concours d'affiches :

Le MRAP de Noisy le Sec a organisé un concours d'affiches réalisées par des élèves de CM1, CM2, initiative relayée par des enseignants. Les réalisations des élèves ont donné lieu à une exposition. Cette exposition a servi de point de départ pour parler avec les élèves du racisme et des discriminations. Les paroles des élèves ont été transmises au MRAP qui a organisé une soirée de débat autour du thème : « La discrimination vue du côté des enfants est-elle de la discrimination sociale ? ». Le travail de sensibilisation sera poursuivi car les affiches partiront pour une exposition itinérante dans les classes qui en feront la demande.

Le comité local de Vitry 94 a monté un projet avec une association locale de peintres et deux écoles primaires. Les élèves ont choisi un slogan contre le racisme (« nos différences sont notre richesse ») et l'ont illustré sous



forme d'un livre accordéon où chaque lettre est décorée sur une feuille A4. Les productions ont été exposées dans une salle municipale pendant quelques jours avec les affiches des années précédentes puis elles ont été montrées dans un autre centre social de quartier où ont été reçus des classes, des femmes d'un groupe d'alphabétisation et des habitants du quartier. Concours d'affiches à Toulouse également.

Débats :

De nombreux comités locaux sont intervenus dans des classes primaires, collèges, lycées mais aussi maisons de quartiers, centre d'hébergement, maison de parents sur le thème des discriminations, citoyenneté, respect, violence...

Le comité local de Rennes a fait 18 interventions dans une école avec parents, élèves enseignants. Le travail de réflexion se poursuit toute l'année.

Des débats publics ont eu lieu à Trappes sur le thème « Migrations et citoyenneté ». Débats également dans le 20^{ème} sur la régularisation des sans-papiers.

Une semaine citoyenneté s'est déroulée au Lycée Jean Jaurès (collège et lycée professionnel) du 13 au 17 Mai (Paris 19-20^{ème}).

Une conférence débat a été organisée à La Rochelle sur le thème : « Le conflit israélo-palestinien » avec la participation de Adeb Mahmoud et de Christine Birnbaum.

Au collège Citroën, Paris 15^{ème}, débat autour de la cassette « Les oubliés de l'histoire ».

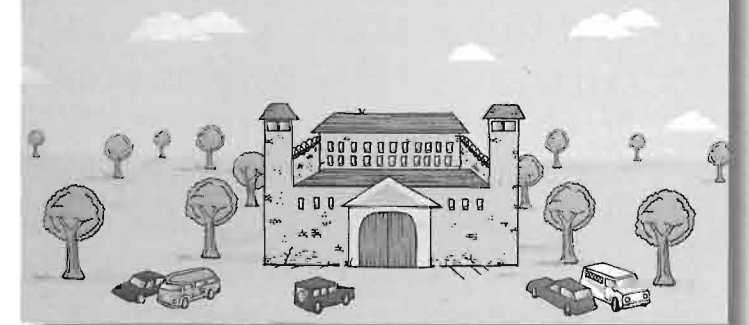
LE SQUALE

Jeu de l'oie réalisé par RASSADJ en partenariat avec le MRAP, Service Droits des jeunes et Le Pas de côté, « Gare au squal » est un nouvel outil pédagogique permettant de découvrir de manière ludique le droit des étrangers tout comme la législation en matière de discrimination. L'objectif : parvenir ensemble à la case Arrivée en n'ayant laissé personne en danger, c'est-à-dire au centre de rétention...



JEU DE LOI

**Droits des jeunes,
droits des étrangers
et discriminations...**



A Tarbes, organisation d'un débat à l'université le 21 mars sur Mumia Abu Jamal avec Claude Guillaume-Pujol. Des rencontres avec des scolaires sont également prévues.

Le comité Paris 5/13 a organisé une réunion publique sur les étrangers et l'identité nationale avec Emmanuel Terray (en direction des collègues, lycées étudiants).

A Dijon plusieurs classes de collège ont vu le film « Joué-là comme Beckham » suivi d'un débat et d'un travail avec leur professeur - rédaction d'un compte-rendu du film sur le blog du collège.

Une journée entière a réuni les délégués de classes du département de Saint-Denis à Bondy autour du thème « Agir contre les discriminations ».



Le CD de poèmes édités par la fédération de Paris du MRAP

De nombreux débats autour de films : à Nantes, débat autour du film « anger, le rêve des brûleurs » en présence de Bernadette Hétiér, présidente du MRAP : débats avec des jeunes autour du film « 12 regards contre le racisme » [19^{ème} - 20^{ème} - Vitry 94] : plus de 200 enfants du primaire autour de la cassette « Tous humains, tous copains » à Saintes : à Nantes, projection du film « Just a kiss » devant des étudiants ainsi que « Douze regards contre le racisme » avec des scolaires : à Saintes, une soirée débat sur le génocide arménien dans le cadre des rencontres cinématographiques sur la tolérance (100 spectateurs environ).

Poèmes :

La Fédération de Paris a réalisé un CD de poèmes qui a été offert aux jeunes rencontrés lors de débats dans les collèges, les centres sociaux, les points jeunes... Le titre de ce CD est « Elles leur diraient l'antiracisme et l'amitié » : un recueil de poésies venues du monde entier.

A Tarbes, la presse locale a publié un texte par jour (poème) sur le racisme.

Le MRAP 66 a organisé un concours de poésie sur le thème de « Halte aux discriminations, tous pareils ».

Les poèmes seront présentés lors d'une exposition qui se déroulera jusqu'à fin mai.

Concours de poésies à Toulouse également.

Concert :

A Tarbes, un concert de musique espagnole.

Festival :

Le MRAP de Pau fait partie de l'association CulturAmérica qui aura lieu du 26 Mars au 15 Avril.

A l'Université d'Evry a eu lieu le 27 Mars un « Festival Contre le Racisme ».

Participation du MRAP à la Fête des Associations « Votation Citoyenne » à Montargis-Chalette et après-midi festive contre le racisme pour le MRAP 49.

Conclusion :

Il semble, d'après les témoignages recueillis, qu'une collaboration avec des centres sociaux ou maisons de jeunes, maisons de quartiers ainsi qu'une collaboration avec la communauté de communes (Tarbes) soit très positive. Nos remerciements à tous ceux qui se sont investis dans ces actions.

NB : Le MRAP national vient de s'enrichir de 2 nouvelles expositions qui sont disponibles : la première « Opère Roma ! Demain le monde » sur les gens du voyage, la deuxième « Migrants et citoyens ». Toutes deux sont accompagnées d'un livret pédagogique pour donner des pistes d'exploitation.

Antiracisme au quotidien

RAPPORT DE LA CNCDH : UN BILAN CONTRASTÉ POUR L'ANNEE 2007

par Jean-Claude DULIEU

C'est devenu une tradition, chaque année notre revue publie des extraits du rapport annuel de la Commission Nationale Consultative de Droits de l'Homme. Depuis 1990, ce document est déposé le 21 mars (journée mondiale contre le racisme) au 1er Ministre. Dans ce rapport, la CNCDH essaye de dresser le tableau des évolutions du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie pour l'année 2007 ainsi que les résultats des actions, interventions antiracistes dans les différentes sphères de la société.

Comme l'indiquent les auteurs, ce rapport ne peut pas être un réel miroir de la réalité. Il a simplement l'ambition de nous donner connaissance des grandes tendances. D'autant qu'il ne relate pas les discriminations qui sont du ressort de la Halde (voir le rapport annuel de la Halde) et que tous les actes et propos racistes ne parviennent pas systématiquement aux différentes autorités.

Enseignements généraux pour l'année 2007

La commission indique que l'année 2007 confirme la diminution régulière des actes à caractère raciste et antisémites portés à la connaissance des autorités.

Cela serait dû à une décrispation à l'égard des étrangers ou des personnes d'origine étrangère. Parallèlement les actes racistes et antisémites seraient de plus en plus et de mieux en mieux pris en compte par les autorités judiciaires.

La CNCDH constate que

- le nombre global d'actes et menaces à caractère raciste, xénophobe et antisémitisme reste toujours élevé par rapport à celui de la période des années 1990-2000.

- les violences recensées revêtent toujours un caractère important de gravité et les personnes physiques continuent à être la cible première des violences.

- Par ailleurs, derrière le racisme et la xénophobie peut se cacher une discrimination sociale non

explicitée. Elle constate que dans un contexte toujours marqué par de fortes préoccupations économiques et sociales, les immigrés et les étrangers restent souvent stigmatisés. C'est pourquoi la CNCDH rappelle l'importance de la lutte contre la précarité et la grande pauvreté pour lutter contre le racisme et la xénophobie.

Actes, violences et menaces racistes, xénophobes et antisémites

La CNCDH dénombre pour 2007, 707 faits racistes, xénophobes et antisémites (contre 923 en 2006), soit une baisse de 23,5%.

Toutefois ces chiffres restent aujourd'hui encore plus élevés que ceux recensés au cours de la période 1990-2000.

La part des actes ou menaces ayant fait des victimes reste stable : 5,5% (5,7 en 2006), tandis que la part des actes de violences, dans l'ensemble des actes, passe de 22% en 2006 à 23,6% en 2007.

La tendance à une augmentation de la violence est donc nettement confirmée et les personnes physiques restent les premières victimes de cette aggravation.

Dans son rapport la CNCDH relève un net recul des violences et menaces à caractère raciste et antisémitisme par rapport aux années précédentes.

Ces violences et menaces sont pour 2007 en

baisse de 9% ce qui représente, note la CNCDH, une baisse nettement moins importante que celle constatée pour les actes d'antisémitisme (386 faits recensés en 2007 contre 571 en 2006 soit -32,5%).

Les violences et menaces en milieu scolaire recensées par les services de police enregistrent une baisse : 26 faits racistes en 2007 (contre 35 en 2006) et 17 faits d'antisémitisme (contre 47 en 2006).

Les menaces touchant directement les personnes passent de 45% en 2006 à 51% en 2007.

Les personnes d'origine maghrébine sont les plus touchées à la fois par les menaces racistes (60% du volume global des menaces) et les actes racistes (68% de la violence raciste).

Le racisme et l'antisémitisme sur Internet

Ils sont mesurés chaque année par la « plate-forme nationale de signalement ». Il est un fait que dans la grande majorité des cas, les internautes ne savent pas vers qui se tourner pour les signaler, toutefois celle-ci a été destinataire de 14.465 signalements. Parmi eux, 671 ont concerné des faits de racisme, antisémitisme, xénophobie ou discrimination.

La CNCDH rappelle avec force dans son rapport, sa recommandation de créer un observatoire du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie sur Internet avec une plate-forme de signalement spécifique.

L'activité des juridictions pénales en matière de répression des actes racistes, xénophobes et antisémites relève une tendance à la baisse des faits constatés tandis que le nombre de condamnations prononcées pour ces infractions a augmenté.

Les affaires à caractère raciste ont été les plus nombreuses parmi toutes celles enregistrées par les parquets en matière de racisme, d'antisémitisme et « d'anti-religion ».

- Affaires à caractère raciste : 2834 affaires, soit 86% des affaires totales enregistrées (2356 auteurs identifiés)

- Affaires « anti-religion » : 161 (92 auteurs identifiés) soit +35% par rapport à 2006.

- Affaires revêtant un caractère antisémitisme : 306 (136 auteurs identifiés).

Le nombre d'infractions à caractère raciste et « antireligieux » aura été 9 fois plus élevé que les seules infractions à caractère antisémitisme.

Même si le bilan de l'année 2007 présenté par le CNCDH (avec toutes les réserves évoquées précédemment) s'améliore, ces constats démontrent aisément que la lutte contre le racisme et l'antisémitisme est plus que jamais nécessaire en France.

La CNCDH rappelle également que les phénomènes de racisme et d'antisémitisme ne peuvent être amalgamés au phénomène des discriminations racistes qui se manifestent différemment et ont des caractéristiques qui ne se recoupent pas toujours et n'appellent pas les mêmes traitements et mesures de lutte.

Par conséquent, elle rappelle que la lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit faire l'objet d'une politique spécifique et concertée.

Elle incite le gouvernement à poursuivre les efforts déployés, à renforcer les mesures de lutte et à développer la prévention en favorisant, d'une part, la formation des acteurs de terrain et l'éducation aux Droits de l'Homme, d'autre part. Elle souhaite voir afficher une volonté politique forte et ciblée.

« La mise en œuvre d'un plan d'action national de lutte contre le racisme et la réunion du Comité interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme seraient des signes politiques forts et témoigneraient de la mobilisation du gouvernement dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme », déclare-t-elle.

A l'aune des éléments de ce rapport, les militants antiracistes ont de quoi méditer pour rendre encore plus efficace leur action.

Sachant que même si les français considèrent, de manière générale, que les comportements racistes sont condamnables l'on constate dans notre activité quotidienne que le racisme de proximité se développe.

Parallèlement nous constatons une certaine banalisation du phénomène raciste et une poussée du sentiment d'une réelle régression du racisme en France ce qui peut mener à une démobilité des différents acteurs.

Ceci appelle un renforcement de notre intervention militante dans la lutte contre ce fléau et ceci de manière innovante et adaptée aux réalités d'aujourd'hui. Celle-ci ne doit-elle pas prendre avant tout la forme d'une lutte contre les préjugés et stéréotypes tout en s'ancrant dans l'action contre les inégalités sociales et économiques ?

Racisme : un verdict exemplaire

Par Jean-Claude Dulieu

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) se félicite du verdict prononcé ce mercredi 30 avril 2008 par le tribunal de Valenciennes concernant les propos racistes tenus dans un établissement scolaire de Valenciennes par un professeur à l'encontre d'un élève. En effet, ce dernier étant chargé avec d'autres élèves de nettoyer la classe en fin de cours, s'est vu insulté par l'enseignant qui a déclaré : « c'est du travail de Bougnoule ».

Des propos inacceptables de la part d'un membre de l'Education nationale qui a pour mission essentielle d'aider à la construction de citoyens autonomes et responsables.

Comment accepter qu'un adulte chargé d'une telle mission tienne de tels propos délictueux à l'endroit d'un jeune en pleine construction de sa personnalité ?

D'autant que celui-ci est en classe de 5^{ème}, année où le programme d'instruction civique aborde les fléaux du racisme, des discriminations...

Sachant par ailleurs que l'intéressé a tenté d'utiliser sa fonction d'enseignant pour faire pression auprès des témoins, les menaçant d'attaquer leurs parents en justice.

Nous tenons à féliciter la direction de l'Education nationale pour avoir soutenu la victime et sa famille durant cette pénible épreuve.

Le MRAP s'est immédiatement porté partie civile auprès de la famille. Jean-Claude DULIEU pour la présidence nationale et Irène BOZION, présidente locale, aidé par Maître Eric Tiry avocat à Valenciennes, ont participé à l'audience de Janvier 2008.

Trois mois de prison avec sursis, affichage de la condamnation à l'entrée de l'établissement, 750 euros d'amende de dédommagement pour la victime plus 400 euros de frais de justice, 1 euro d'amende en faveur du MRAP et 400 euros de frais de justice : un condamnation exemplaire qui démontre une fois de plus que l'expression raciste est un délit et non une opinion.

FESTIVALS D'AMITIE ENTRE LES PEUPLES EN CHARENTES

Par Serge GOLDBERG

Festival Musiques métisses

En mai dernier avait lieu à Angoulême (Charente) la 33^{ème} édition du Festival Musiques Métisses qui, cette année 2008, a fait toute sa place aux musiques d'ailleurs.

Mélange de musiques, et mélange de genres, littérature, cinéma, fanfare, arts de la rue et du son, poussé au volume maximum. Une recette qui fait date, mais, surtout, qui touche un public de plus en plus large. Pour la 33^{ème}, pas de secret : une programmation aux petits oignons, des découvertes en ébullition et un retour aux sources pour les grands chapiteaux, sur la verdoyante île de Bourguine, sur la Charente.

Après l'Océan Indien, le Congo ou encore Haïti, Musiques Métisses a donné cette année toute sa place aux musiques du vaste Sahel. Un regard qui traverse l'Afrique d'Ouest en Est. Une base de départ qui permet de piocher dans une diversité culturelle souvent à fleur de peau. Le Niger, le Tchad, le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal, la Mauritanie et le Sud algérien... Autant de musiques à se mettre dans les oreilles avec délectation.

Le désert marque ces régions souvent minées par les conflits. Pourquoi le Sahel ? Pour Christian Mousset, le directeur, et son équipe « ces territoires de passage marquaient la frontière entre l'Afrique, le monde arabe, l'Occident et ses colonies ». Une frontière parcourue par les tribus nomades qui la peuplent de leur musicalité et de leurs rythmes puissants. « Une terre de métissages riches et ancrés dans les civilisations », quel meilleur choix pour un festival qui ambitionne l'ouverture à toutes les cultures ?

Les touaregs de Tinariwen qui brandissent leur nomadisme à coups de guitare ; la belle tchadienne Mounira Mitchala, qui veut offrir un autre regard sur son pays en guerre ; le chant doux-amer d'Asa la nigérienne ; l'immigration algérienne par les très engagés Mouss et Hakim... Les thèmes traversant le Sahel n'ont pas manqué. Sans oublier les voix d'auteurs qui s'élèvent à Littératures métisses. Ce festival dans le festival est ouvert aux débats et rencontres avec des écrivains aux plumes fines et variées : Fatou Diome, Gaston Kelman ou encore Jeanne Benameur. Et une nouveauté pour cette 33^{ème} édition, l'espace des solidarités (où le MRAP sera invité l'an prochain) s'est enrichi d'un temps de débat.

Avec un accès gratuit à ce village, poumon du festival, qui a offert cette année pas moins de 16 concerts gratuits à côté de la grande scène payante, Musiques Métisses a conservé cette ambition d'un accès illimité aux cultures. Rendez vous en mai prochain à Angoulême !

Festival Plein Sud

En Charente Maritime, c'est un tout autre festival qui s'offre dans une petite ville près de Royan, Cozes, où depuis 17 ans une équipe de bénévoles propose au monde rural un voyage en Afrique la semaine qui précède les vacances scolaires de printemps.

Cette année avait pour thème l'Afrique Centrale, avec des animations et des spectacles gratuits, deux marchés africains dans le Bourg, des forums, dont le « sommet de Cozodougou » avec Madjiguène Cissé, ancien porte parole des sans papiers de l'église St Bernard. Ne pas oublier le concert de Seyni et Yeliba.

Un Forum de solidarité internationale, à laquelle participent les ONG dont le MRAP, est organisé le dernier jour du festival, et une partie des ONG exposent pour présenter leurs activités.

Le MRAP de Saintes a été présent toute la semaine, avec 6 militants qui se sont relayés pour faire signer les pétitions nationales, et distribuer le journal MRAP-Infos 17. Un festival très intéressant dont nous vous reparlerons...

« LA RENCONTRE »

ou Danser contre le racisme

Un projet du MRAP- Vitrolles en partenariat avec les ateliers de pratique sportive du Collège Henri Bosco



Par Evelyne Verlaque (présidente du comité de Vitrolles) et Mélène Veyron (médiatrice juridique FD13)

Chorégraphie originale, où chaque danseur donne vie au groupe. « La rencontre » participe à l'opération « Racisme hors-jeu » initiée par le MRAP pour valoriser le sport comme vecteur privilégié du bien-vivre ensemble. « La rencontre » est le résultat d'une année de travail, d'ateliers et d'entraînements.

Sur le thème de l'anti-racisme, les collégiennes, acro-gymnastes et danseuses, ont réfléchi à des mots et imaginé une gestuelle pour communiquer leur message. Un court-métrage, tourné par Sylvain Fornaro, gardera trace de la démarche et du spectacle final proposé aux familles. Un DVD, diffusé en septembre, sera l'occasion de communiquer sur les valeurs positives et éducatives du sport.

Sylvain a choisi aussi de croquer les élèves pendant leurs répétitions : elles dansent, se trompent, recommencent, s'amuse.

L'affiche du spectacle, mosaïque de croquis, évoquera la multiplicité, les différends, les différences. Une surprise pour le mois de septembre 2008 !

Un grand merci aux élèves de 4^e-3^e du collège Henri Bosco, aux professeurs d'EPS et à nos partenaires, les danseurs de la compagnie Grenade qui ont mis talent et enthousiasme au service de l'anti-racisme !

Paroles d'adolescentes

« La Rencontre est un projet de groupe scolaire, pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale ». « Quand on danse, on ne regarde pas les défauts des autres ». « Le projet nous a ouvert les yeux sur le racisme de tous les jours ». « Il y a eu des disputes pendant le projet, des disputes extérieures

mais qui revenaient. Les histoires ont été laissées de côté. On est un groupe qui s'accepte. On s'en fout d'être différents ».

Portrait de Sylvain Fornaro

Difficile de déterminer un seul style pour un artiste qui s'essaie à tous les genres. Peintre, vidéaste, plasticien, Sylvain Fornaro explore les matières. De géant en papier mâché à la Barbie remodelée, ses personnages sont souvent détournés, parfois monstrueux. Ses peintures sont habitées d'êtres parfois imaginaires, tels ces petits monstres réalisés à partir de peintures d'enfants. Parfois, ils sont croqués sur le vif, scènes de la vie quotidienne, images de la rue... Ses modèles sont souvent à la marge : ils sont Noirs-Américains, à l'arrêt de bus dans un quartier pauvre de La Nouvelle Orléans, punk ou teuffer au lever du jour après une nuit blanche de fête... De même que ses peintures, ses vidéos expriment souvent une critique sociale. Inspiré par le cinéma fantastique et la science-fiction, Sylvain nous offre une vision du monde empreinte de cynisme. Sa critique porte sur les mécanismes de l'impérialisme politique et économique. Tout un pan de son travail est pourtant plein de gaieté et d'optimisme. Sylvain Fornaro a travaillé avec les enfants d'Albanie ou d'ailleurs. Il incruste ses « acteurs » dans des décors peints ou tirés de vieux films. Ses créations sont ludiques et fantastiques. Ses films mêlent animation et personnages réels... et la peinture rejoint la vidéo. Le court-métrage « La rencontre » proposera donc un regard original sur une chorégraphie aux facettes multiples. Impressions d'adolescentes, message d'artiste, une démarche complexe et exigeante pour approfondir la réflexion anti-raciste dans le domaine du sport.

Hamas n'a bien évidemment pas été élu pour fournir aux Palestiniens une meilleure position dans

la négociation avec Israël ni sur la scène internationale desquels rien de positif n'est attendu dans le domaine politique. Les divergences sur la solution définitive de l'occupation de la Palestine, qui existent bel et bien, ne constituent ainsi en rien l'enjeu de la polarisation armée entre Hamas et Fath. Leur différence repose en réalité dans le statut de la négociation, essentielle pour Fath et l'OLP et marginale pour Hamas. Hamas, qui n'attend rien de la négociation à court terme, a d'ailleurs accepté sans hésiter de laisser à la Présidence et à l'OLP la gestion du dossier de la négociation.

Hamas, en revanche, considère son discours tribunicien sur l'islamité de la Palestine comme un élément central de sa mission basée sur une certaine conception de l'islam. En décidant de défendre le mandat que le peuple lui a confié, il se réclame de la protection du jeu démocratique. Considérant que l'électorat l'a porté au pouvoir pour rétablir la paix civile et mettre un terme à la dynamique alimentée par la corruption [fasâd], l'anarchie [falatân] et la débâcle sécuritaire [falatân] dont l'issue est la « guerre civile » [fitna], il n'a pas hésité à neutraliser les forces de sécurité liées à Fath dès lors qu'elles lui confisquaient le contrôle de la sécurité intérieure cœur de sa stratégie.

En dépit de son incontestable légitimité démocratique issue des élections, Hamas se trouve confronté à une conjonction des politiques palestinienne [Présidence, Fath et OLP], israélienne et internationale visant à lui interdire d'exercer son mandat. Le gouvernement israélien semble ainsi avoir pleinement réussi à instrumentaliser la « lutte contre le terrorisme » au profit de sa politique relative aux droits nationaux palestiniens jusqu'à faire du président Mahmud Abbas, de l'OLP et de la communauté internationale ses alliés.

La « semaine de l'égalité » en Ile-de-France

Par Laurent GABAROUM, membre de l'exécutif national du MRAP



La lutte contre les discriminations qu'elles soient liées à l'origine, à l'ethnie, à l'âge, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'apparence physique, au patronyme, aux convictions politiques et religieuses et au handicap est un défi majeur et permanent pour le MRAP face à l'exigence d'égalité réelle, d'égalité d'accès aux droits, d'égalité de traitement qui se fait jour quotidiennement en Ile-de-France comme partout ailleurs. Il est donc urgent d'agir par des mesures concrètes de sensibilisation auprès des Franciliens pour éradiquer toutes les formes de discriminations qui ne sont pas le produit des seuls comportements individuels mais également de phénomènes structurels.

C'est dans ce contexte que le Conseil Régional Ile de France organise du 1^{er} au 6 décembre 2008 en partenariat avec le MRAP et d'autres partenaires institutionnels une « semaine de l'égalité » dans toute la région francilienne et dans les docks de Paris.

LES CARAVANES DE SENSIBILISATION

Construite à partir de six caravanes sillonnant le territoire régional, cette « semaine de l'égalité » doit permettre de mobiliser l'ensemble des réseaux de lutte contre les discriminations agissant en Ile-de-France pour les mettre en synergie grâce à un renforcement mutuel de leurs actions de manière à donner à l'ensemble des initiatives engagées une visibilité et une lisibilité régionale.

Cette « semaine de l'égalité » vise à briser le mur du silence en expliquant que toute discrimination est inacceptable, à permettre à la parole d'émerger collectivement et à replacer les discriminations dans leur contexte historique, social, culturel afin de construire contre elles une dynamique de lutte.

Chaque jour, les caravanes composées d'animateurs et de personnes ressources vont partir à la rencontre des Franciliens en organisant dans chaque ville étape des initiatives de lutte contre les discriminations en lien avec les partenaires locaux : table ronde, débat, réunion publique, rédaction de CV ; stands d'animation dans les lycées, les universités, les missions locales, les centres de formation, les maisons de quartier, les maisons de jeunes, les pépinières d'entreprise ; banquet solidaire.

Le parcours et les rencontres que les caravanes seront amenées à faire doivent permettre de recueillir des images, des vidéos et des interviews.

L'ENGAGEMENT DU MRAP

Le MRAP s'engage dans la campagne de promotion de la « semaine de l'égalité » pour combattre les discriminations à leurs racines, faire progresser la tolérance de manière à contribuer au changement des comportements, des mentalités et des attitudes des groupes cibles, notamment faire du territoire de l'Ile-de-France un espace de convivialité et du mieux-vivre ensemble.

Doté d'un savoir-faire et d'une expertise reconnue, le MRAP apporte dans la corbeille de la « semaine de l'égalité » un plan de campagne de lutte contre toutes les formes de discriminations réalisé avec le soutien financier du Conseil Régional Ile de France en lien avec ses comités locaux.

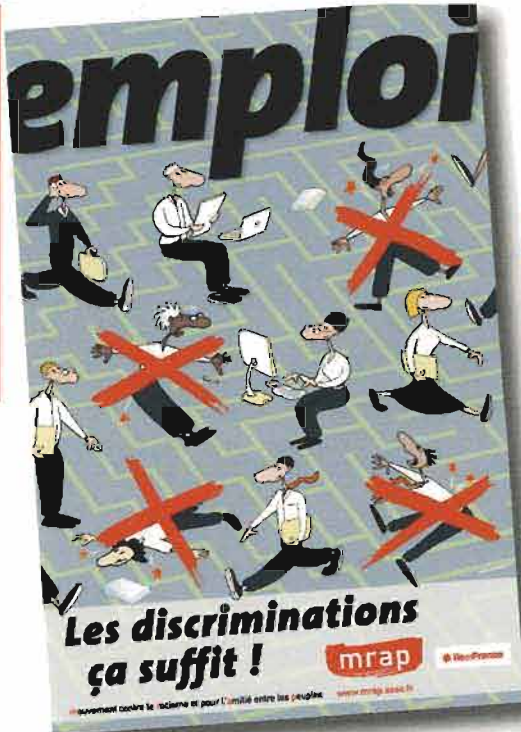
La contribution du MRAP à la « semaine de l'égalité » a pour objectif principal de :

- relayer et de s'approprier cette « semaine de l'égalité ».
- favoriser la mise en réseau des institutions partenaires.
- réfléchir à des initiatives localisées spécifiques susceptibles d'être validées et labellisées par la Région.
- proposer des actions, des sites par la mutualisation des moyens, des expériences et des compétences. Cette campagne initiée par le MRAP vise à permettre aux comités locaux de s'approprier de bonnes pratiques de lutte contre les discriminations, de les décliner sur une plus grande échelle et de créer les conditions d'une prise de conscience au moyen d'un large éventail d'outils de communication, notamment d'affiches et de cartes dont l'accroche est : « les discriminations ça suffit ».

Le plan de communication comprend plusieurs étapes :

- formalisation méthodique du plan de communication avec la contribution des comités locaux pour l'enrichir et se l'approprier.
- élaboration, articulation et validation des initiatives et contributions des comités locaux.
- animation et pilotage d'un véritable plan d'actions axé sur plusieurs thématiques.
- évaluation, bilan et analyse prospective du résultat de la campagne.

Ces actions permettront au MRAP de dégager une véritable feuille de route garantie par des expériences réussies et susceptible d'être étendue à l'ensemble des comités locaux qui ont de l'audace.



Campagne de communication contre les discriminations racistes

Par Marie-Annick Butez et Palmyre Burgaletta

Pour lancer une campagne de communication sur les discriminations racistes dans tous les domaines : emploi, logement, éducation, loisirs, accès aux services...

Les discriminations racistes sont maintenant reconnues comme une question majeure pour la société française. D'innombrables études ont montré leur persistance malgré les lois et dispositifs mis en place depuis 30 ans : qu'ils soient ou non de nationalité française, des milliers de citoyens en sont victimes parce que de couleur ou de religion différentes, ou portant un patronyme à consonance étrangère.

En application des directives européennes, de nouveaux dispositifs ont vu le jour en 2005 : la HALDE et les COPEC. La législation s'est enrichie.

Mais la loi et ces dispositifs sont peu connus du grand public et de l'ensemble des acteurs concernés. Un large travail d'information et de formation est nécessaire.

La législation reste difficile à appliquer et les rares recours à la justice aboutissent à très peu de condamnations et à de très nombreux classements sans suite.

Le faible nombre de sanctions a pour effet une banalisation des pratiques discriminatoires. Celle-ci a des conséquences néfastes : elle se traduit par une désespérance des personnes qui en sont victimes, par de la violence, comme les révoltes urbaines à l'automne 2005, et par des replis communautaires et religieux.

Il appartient au MRAP d'être un acteur moteur de la lutte contre les discriminations racistes. Une campagne de communication est lancée sur le thème « les discriminations, ça suffit ! ».

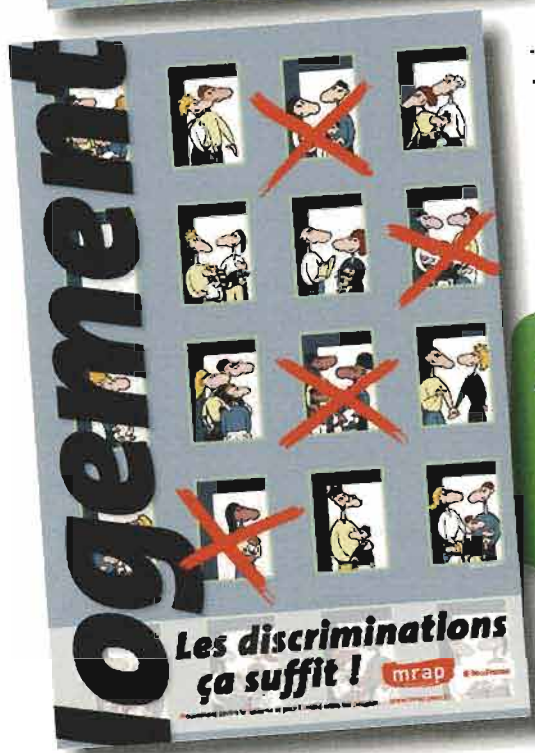
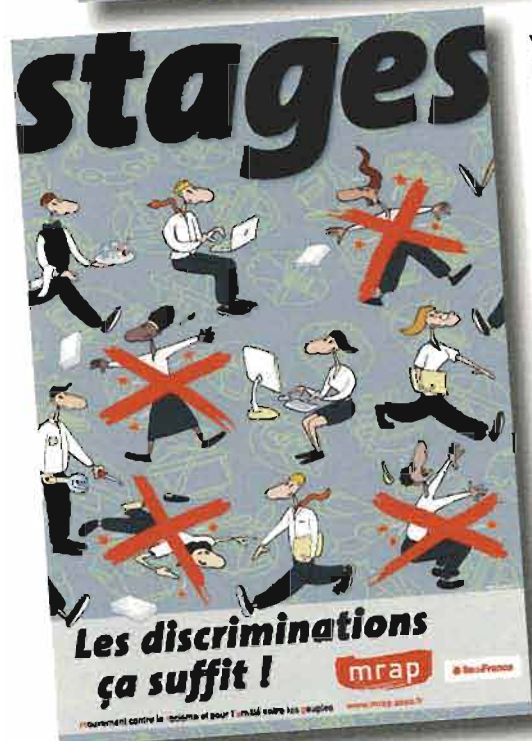
En Ile-de-France, des permanences de lutte contre les discriminations racistes ont été créées. A l'initiative de la Fédération de Paris, une plaquette « Victime de discriminations racistes ? Vous avez des droits » a été réalisée.

Avec le financement du Conseil régional d'Ile-de-France, trois affiches ont été produites :

- Discrimination au logement
- Discrimination à l'emploi
- Discrimination dans l'accès aux stages.

Par ailleurs, une carte (type carte vitale).

« Les discriminations, ça suffit ! » est maintenant disponible.



*Les discriminations,
ça suffit !
Agissons !*

La loi du 1^{er} juillet 1972 sur l'élimination de toutes les formes de discriminations racistes constitue le texte majeur en matière de lutte contre le racisme.

Je suis victime, je suis témoin : j'agis !

Je contacte le MRAP
(Mouvement contre le Racisme
et pour l'Amitié entre les Peuples)

mrap

43, boulevard de Magenta
75010 Paris
Tél. : 01.53.38.99.99

Réalisé avec le soutien de l'acse.